



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018/2019

FOCUS HOME INTERACTIVE
Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance
Au capital de 6 300 464,40 Euros
Parc de Flandre « Le Beauvaisis » - Bâtiment 28
11, Rue de Cambrai - 75019 Paris
RCS Paris B 399 856 277

Attestation de la personne responsable

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine , de la situation financière du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-dessous présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontés.

A Paris, le 22 juillet 2019,



Jürgen Goeldner
Président du Directoire

FOCUS HOME INTERACTIVE
Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance
Au capital de 6 300 464,40 Euros
Parc de Flandre « Le Beauvaisis » - Bâtiment 28
11, Rue de Cambrai - 75019 Paris
RCS Paris B 399 856 277

**RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

Le 22 juillet 2019,

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la Société Focus Home Interactive (ci-après, la « **Société** », ensemble avec sa filiale américaine, le « **Groupe** ») au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre les comptes annuels et consolidés à votre approbation.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE LA FILIALE

1. Activité de la Société et du Groupe

• **Présentation générale de l'activité de Focus Home Interactive**

Créée en 1995, Focus Home Interactive est un éditeur français de jeux vidéo dont la vocation est de produire et distribuer des jeux vidéo à succès originaux sur toutes les plateformes dans le monde entier.

Focus Home Interactive accompagne les studios de développement dans le suivi de production des jeux dont elle assure la communication et la commercialisation en s'appuyant sur les réseaux de distribution de ses partenaires – c'est-à-dire les réseaux de grossistes et magasins pour ce qui est de distribution physique, ou des plateformes de téléchargement pour la distribution digitale.

Focus Home Interactive a cherché et réussi à établir un écosystème pérenne de studios partenaires à l'international, et à permettre le développement de talents qui ont été confirmés au fil des années à travers des jeux « AA » de plus en plus ambitieux.

Situation du Groupe et analyse de l'évolution des affaires

• Résultats consolidés

Faits marquants de la période :

Focus Home Interactive a réalisé un chiffre d'affaires sur douze mois de 126 M€ au 31 mars 2019. L'année précédente sur 15 mois avait généré un chiffre d'affaires de 89,9 M€ au 31 mars 2018. Le chiffre de 2018/2019 est réalisé grâce à la réussite des jeux phares comme « *Vampyr* », « *Farming Simulator 19* » ou encore « *Insurgency : Sandstorm* » ainsi que l'excellente tenue des ventes du back catalogue.

Notre marge brute est de 36,6 M€, elle était de 27,2 M€ l'année dernière. Le résultat d'exploitation est lui de 14 M€. Il était de 9,5 M€ au 31 mars 2018.

Après prise en compte d'un résultat financier de -104 K€, d'un résultat exceptionnel de -2 M€, et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 4 M€, le résultat net pour les douze mois s'élève à 8 M€.

Le total de notre bilan passe de 61,1 M€ au 31 mars 2018 à 71,2 M€ au 31 mars 2019. Les capitaux propres qui étaient de 43,2 M€ au 31 mars 2018 atteignent 44,6 M€ au 31 mars 2019.

Les immobilisations incorporelles nettes augmentent légèrement de 25 K€ à 32 K€, et les immobilisations corporelles nettes restent stables à 0,5 M€.

La trésorerie nette du Groupe s'élève à 20 M€.

Les autres évènements marquants de la période sont :

Changement de la direction de la Société

Le 10 avril 2018, le Groupe a annoncé le départ de Cédric Lagarrigue, président du Directoire, suite à sa démission en date du 6 avril 2018. M Jürgen Goeldner a été aussitôt nommé par le Conseil de Surveillance pour prendre la présidence du Directoire du Groupe. Ancien membre de ce même Conseil, M Goeldner a plus de trente années d'expérience dans la direction de sociétés de jeux vidéo.

Après le départ de M Lagarrigue, il a été convenu d'un protocole d'accord transactionnel, autorisé par le Conseil de surveillance, à l'identique du processus d'autorisation des conventions règlementées. Ce protocole prévoit, à l'exclusion de tout autre engagement financier :

- le versement d'une indemnité forfaitaire, transactionnelle et définitive de 1 350 000 €
- la levée de la condition de présence applicable aux 9 000 actions gratuites attribuées à M Lagarrigue par la société le 21 juillet 2017
- l'exécution de la clause de non-concurrence rémunérée d'une durée de 12 mois prévue par son contrat de travail

Nomination d'un nouveau membre au Directoire

M Thomas Barrau, Directeur marketing du Groupe avec 12 années d'expérience dans le marketing du jeu vidéo dont 10 années chez Focus a été nommé membre du Directoire.

Mise en place d'un management package

La première phase d'un nouveau management package a été approuvée par le Conseil de Surveillance destiné au top et middle management ainsi qu'aux talents clé. A terme, le plan doit être composé de 25 000 stock-options et de 54 800 actions gratuites sur une période de 3 ans.

Programme de rachat d'actions propres

Le Directoire réuni le 26 octobre 2018, après avoir obtenu l'autorisation préalable du Conseil de surveillance, a décidé, en vertu de la 9ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 27 septembre 2018, d'autoriser le Président du Directoire de la Société à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions. Sur le fondement de cette autorisation, un mandat a été confié à un prestataire de services d'investissement afin de procéder à des achats d'actions du Groupe. Celui-ci pourra acheter aux dates qu'il jugera opportunes un nombre maximal de 200 000 actions aux conditions de prix autorisées par l'Assemblée Générale Mixte. Ce programme expirera au plus tard le 26 mars 2020. Cette décision n'affecte pas l'exécution du contrat de liquidité conclu par le Groupe. Au 31 mars 2019, 138 657 actions ont été rachetées.

Annnonce de sa stratégie «EEE »

En novembre 2018, le Groupe a annoncé au marché sa stratégie « EEE » : Enhance, Evolve, Explore. Tout en continuant d'appliquer une stratégie éprouvée, le Groupe entend renforcer ses liens avec les studios et son contrôle sur l'IP des jeux, augmenter ses investissements dans des jeux tout en permettant une meilleure diversification des studios partenaires, et en utilisant de nouveaux moyens de développer la rentabilité des jeux et IP du catalogue.

Sortie réussie de Titres Phares

Le Groupe se félicite du lancement le 5 juin 2018 de son jeu « *Vampyr* », succès commercial et critique international et qui s'est écoulé à plus d'un million d'exemplaires. Le Groupe vient d'annoncer le renouvellement de son partenariat avec DONTNOD, pour un projet qui sera le plus ambitieux dans l'histoire du studio et de l'éditeur.

Focus se félicite également des ventes records établies avec la sortie en novembre de « *Farming Simulator 19* », vendu à plus de deux millions d'exemplaires à date, et classé parmi les best-sellers dans de nombreux pays à travers le monde. L'expérience « Farming » continuera de s'enrichir dans les mois à venir avec la sortie de nombreux contenus additionnels mais également d'une nouvelle version Switch.

Fort du succès de MudRunner autre million seller du Groupe, cette année a été marquée par la sortie d'une édition American Wilds, venant enrichir toujours plus cette expérience off-road ultime.

Le mois de décembre a été marqué par la sortie d'« *Insurgency: Sandstorm* ». En quelques semaines à peine, le titre de New World Interactive destiné aux hardcore gamers s'est écoulé à plus d'un demi-million de copies sur Steam. Le jeu bénéficie de mises à jour régulières, apportant toujours plus de contenu et modes de jeu, pour une communauté de joueurs passionnés qui ne cesse de grandir.

Enfin, le Groupe a clos cet exercice fiscal avec la sortie de « *Battlefleet Gothic: Armada 2* », suite tant attendue de la franchise à succès de Games Workshop mettant en scène des batailles spatiales épiques dans l'univers de Warhammer 40K.

Signature d'un nouveau bail

Le Groupe a signé un bail pour l'extension des locaux situés au 11 rue de Cambrai, Parc Pont de Flandre, 75019 Paris.

- **Activité en matière de recherche et développement**

Focus Home Interactive n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

2. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée et gestion des risques financiers

- **Risques liés à la dépendance à l'égard des studios de développement externes**

Focus ne dispose pas de studio de développement intégré et il n'existe aucune relation capitalistique entre un ou plusieurs studios et la Société. La détérioration des relations existantes avec un ou plusieurs studios de développement partenaires ou les difficultés que pourrait rencontrer la Société à nouer des partenariats avec de nouveaux acteurs pourraient avoir un impact négatif plus ou moins sensible sur les revenus, les résultats futurs, la situation financière et le développement du Groupe. La défaillance financière d'un studio constituerait également un risque pour la Société.

- **Risques liés à la recherche et à la fidélisation des talents**

La réussite de notre Groupe dépend très largement du talent, des compétences et de l'implication des dirigeants mais également des collaborateurs clés.

Nous estimons qu'une partie au moins des tâches effectuées par ces collaborateurs clés pourrait être effectuée par d'autres collaborateurs, le cas échéant après une période d'adaptation et/ou de formation. Toutefois, le succès du Groupe étant notamment lié à la collaboration passée et présente de ses collaborateurs clés, nous ne pouvons garantir que leur départ ou indisponibilité, totale ou partielle, n'aurait pas un effet défavorable significatif sur notre activité, notre situation financière, nos résultats et nos perspectives de développement.

Focus Home Interactive aura besoin de recruter de nouveaux collaborateurs de haut niveau pour le développement de ses activités. Nous sommes en concurrence avec d'autres sociétés, françaises et étrangères, pour recruter et retenir notamment des personnels techniques hautement qualifiés. Notre incapacité à attirer ces personnes clés pourrait empêcher Focus Home Interactive d'atteindre nos objectifs et pourrait donc avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, notre situation financière, nos résultats et nos perspectives de développement.

- **Risques liés à la gestion de la croissance interne de la Société**

Focus Home Interactive enregistre une croissance rapide de ses activités, ce qui requiert une implication forte de l'équipe dirigeante et nécessite une infrastructure opérationnelle et financière solide. La capacité de la Société à gérer efficacement sa croissance imposera d'utiliser de manière optimale l'ensemble de ses ressources disponibles et de veiller à leur adéquation avec les besoins futurs.

Si nous ne parvenions pas à gérer de façon efficace la croissance de nos activités, la qualité de notre offre pourrait en souffrir, ce qui pourrait nuire à notre notoriété et avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement de notre Société.

- **Risques liés à la non-réalisation du plan de développement**

Focus Home Interactive, comme tous les éditeurs, est dépendant du succès de son catalogue produits et de l'adéquation de son offre à la demande des consommateurs afin de pouvoir développer son activité dans les exercices à venir.

Si Focus Home Interactive ne parvenait pas à atteindre les succès escomptés sur son catalogue de jeux vidéo actuels et futurs dans les délais escomptés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les perspectives de croissance, la situation financière, les résultats et le développement de la Société.

- **Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence**

Focus Home Interactive évolue sur un marché en croissance, mais de plus en plus concurrentiel et sélectif, soumis à des mouvements de concentration et marqué par une grande rapidité des évolutions

technologiques, requérant des investissements importants en recherche et développement et soumis à des fluctuations économiques.

Par ailleurs, Focus Home Interactive doit faire face à l'accélération de la dématérialisation des jeux vidéo (téléchargement en ligne du jeu) et à l'émergence du marché du Cloud gaming.

Pour rester compétitif, il est essentiel de bien anticiper les tendances du marché et donc de bien choisir le format de développement d'un jeu vidéo. Un choix inapproprié pourrait avoir des conséquences défavorables sur le chiffre d'affaires, la rentabilité, la situation financière et le développement de notre Société.

Bien que la Société ait un modèle économique spécifique, elle est confrontée à une concurrence directe et indirecte composée de nombreux éditeurs de taille et de positionnements différents. L'accroissement de la concurrence à laquelle est confrontée Focus Home Interactive constitue un risque.

- **Risques liés au décalage ou de mauvais démarrage lors de la sortie d'un jeu phare**

Dans un contexte très concurrentiel, l'annonce du décalage d'un jeu attendu, quelle qu'en soit la raison, pourraient avoir un effet défavorable plus ou moins significatif sur les revenus, les résultats futurs de Focus Home Interactive, sa situation financière et son développement.

C'est pourquoi la Société s'est fixé un double objectif de lancer des jeux de qualité et innovant tout en respectant des objectifs de coûts et de délais. De plus, grâce à son catalogue diversifié et caractérisé par une récurrence des succès, la Société n'est pas dépendante du succès d'un jeu phare sur chaque exercice.

- **Risques liés à la dépendance à l'égard des consoliers**

Dans le cadre de la commercialisation des jeux vidéo sur les différentes consoles, la Société doit soumettre chaque jeu à diverses étapes de validation par le consolier. La maîtrise par la Société de l'ensemble des exigences des constructeurs et des évolutions permanentes des cahiers des charges propres à chaque console au rythme notamment de l'enrichissement des technologies, constitue un enjeu majeur.

Bien qu'il n'existe aucune contrainte technique imposée pour les jeux destinés aux PC, Focus Home Interactive s'impose également un cahier des charges technique similaire à ceux requis par les consoliers afin que les jeux PC édités par Focus Home Interactive soient autant que possible exempts de problèmes techniques et offrent à l'utilisateur, quelle que soit la configuration de son ordinateur, une expérience de jeu similaire.

Par ailleurs, à l'instar de tous les éditeurs de jeux pour consoles, la Société est contrainte de produire les jeux destinés à la distribution physique dans des usines appartenant aux principaux consoliers ou des prestataires externes certifiés par leurs soins. Ainsi, l'approvisionnement est soumis à une approbation préalable des constructeurs, à la fabrication de ces supports en quantité suffisante et à la fixation du taux de royalties. Toute modification des conditions de vente par les constructeurs pourrait avoir un impact défavorable plus ou moins significatif sur les résultats de la Société et la situation financière du Groupe. Pour les jeux PC/Mac, il n'existe aucune dépendance particulière.

Enfin, Focus Home Interactive doit également obtenir les agréments pour chaque console de la part des consoliers (Sony, Nintendo ou Microsoft) afin d'être en mesure de pouvoir éditer des jeux sur ces consoles. La Société a obtenu les agréments sur l'ensemble des consoles incontournables, qui sont valables sur la période d'exploitation de la console, ainsi l'obtention de ces agréments ne constitue pas un risque significatif pour Focus Home Interactive.

- **Risques liés à une éventuelle dépendance commerciale**

A ce jour, nous estimons ne pas être dans une situation de dépendance commerciale que ce soit vis-à-vis d'un client ou d'un type de clientèle. Nous l'expliquons par la diversité de notre réseau de partenaires distributeurs retail implantés dans le monde entier et la diversification de nos canaux de commercialisation pour nos ventes dématérialisées.

Ainsi, en matière de distribution physique, Focus Home Interactive dispose d'un réseau de près de 50 distributeurs à l'international couvrant plus de 80 territoires. Les contrats de distribution sont conclus en général pour des titres spécifiques et pour une durée pouvant aller jusqu'à deux ans, nous offrant ainsi la possibilité de changer relativement facilement de distributeur en cas de défaillance de l'un d'entre eux ou de performances en deçà des attentes.

Afin de se prémunir contre les risques d'impayés sur la vente de produits physiques, nous avons souscrit un contrat d'assurance-crédit auprès d'Euler Hermès couvrant la majeure partie du chiffre d'affaires retail consolidé au titre de l'exercice 2018-2019.

Le taux de créances clients présentant un risque de recouvrement observé est nul au 31 mars 2019. C'était déjà le cas au 31 mars 2018.

En matière de ventes dématérialisées, la Société dispose à la fois de ses propres sites en ligne et d'une présence sur les principales plateformes de téléchargement de jeux vidéo.

Enfin, contrairement à ses concurrents de taille significative qui misent sur le dernier trimestre de l'année civile pour profiter des ventes de Noël pour lancer leurs « *titres blockbusters* », la Société s'attache à ne pas concentrer le lancement de ses nouveaux titres sur cette même période afin d'optimiser la visibilité. Même si des pics de vente liés à des succès commerciaux plus ou moins marqués peuvent être constatés, les ventes du Groupe ne sont donc pas concernées par une saisonnalité structurelle.

- **Risques liés à la réglementation propre aux jeux vidéo**

La Société, comme tout éditeur de jeux doit se conformer aux dispositions légales nationales et communautaires, qui peuvent s'appliquer notamment au contenu des jeux vidéo et à la protection des consommateurs. Le non-respect de ces dispositions légales et, ses conséquences possibles, à savoir l'éventuel retrait d'un jeu vidéo du marché ou la mise en cause de la responsabilité de l'éditeur, pourraient avoir un impact négatif plus ou moins significatif sur les ventes, les résultats, la situation financière et les perspectives de développement du Groupe.

- **Risques liés aux droits de propriété intellectuelle et aux contrats de licences**

Risques liés à la remise en cause des droits d'exploitation dans un territoire

Lorsque Focus Home Interactive est titulaire des droits sur le titre des jeux vidéo, il a été mis en place une politique de protection de ce dernier à titre de marque en fonction des risques identifiés sur les territoires de distribution, de la nature du jeu vidéo et des perspectives de ventes futures.

Outre la protection au titre du droit des marques, il existe dans de nombreux pays dans lesquels la Société a son activité, des dispositions légales au titre du droit d'auteur et de la concurrence déloyale dont le titre et/ou le jeu vidéo bénéficient afin de garantir leur protection.

A ce jour, aucun des droits sur les titres et/ou jeux vidéo exploités par la Société n'a été revendiqué sur aucun territoire par un tiers. En cas de survenance d'une telle revendication, l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives de la Société pourraient s'en trouver affectés de manière plus ou moins significative selon le titre et/ou jeu vidéo concerné.

Risques liés au renouvellement du portefeuille de droits

Compte tenu de son activité, Focus Home Interactive est directement concernée par la gestion d'un portefeuille de droits concédés par les studios de développement.

Les droits d'exploitation sur les jeux obtenus par la Société auprès des studios, à travers des droits d'édition et de reproduction, lui sont conférés pour un territoire et une durée déterminée (durée qui peut être variable en fonction des contrats). Focus Home Interactive dispose donc d'un droit limité dans le temps sur les jeux vidéo développés par les studios.

Dans l'hypothèse où la Société ne parviendrait pas à acquérir de nouveaux droits, cette dernière verrait son catalogue d'exploitation diminuer, ce qui pourrait alors impacter négativement ses revenus, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives de développement.

Risques liés à l'évolution aux tendances du marché et à l'évolution dans la fonctionnalité des jeux en portefeuille

Focus Home Interactive observe que les jeux vidéo deviennent de plus en plus sociaux avec des interactions entre joueurs à l'intérieur des jeux vidéo. Ainsi certains permettent la création d'éléments susceptibles d'être soumis aux droits d'auteur ainsi que la réalisation d'échanges potentiellement soumis au droit de la consommation.

Nous veillons à ce que ces évolutions soient encadrées en conformité avec les dispositions légales applicables.

Risques liés au piratage et à la contrefaçon de droits d'auteurs

Le succès grandissant du catalogue de Focus Home Interactive peut entraîner des tentatives de copies illégales et de piratage.

A ce jour, notre Société n'a jamais été confrontée à des actions de piratages d'une ampleur telle, que ses résultats, sa situation financière ou son image de marque en aient pâties. Nous considérons que la digitalisation croissante du marché des jeux vidéo diminue drastiquement le risque de piratage des jeux vidéo. En effet, la digitalisation a permis aux éditeurs d'ajouter de nouvelles fonctionnalités téléchargeables ou utilisables en ligne en plus du jeu de base (qui s'entend sans connexion à internet), comme notamment :

- des mises à jour fréquentes des jeux vidéo par internet (sur consoles comme sur PC) permettant la correction de défauts du jeu ;
- le partage de données entre utilisateurs (« les communautés ») ;
- des modes multi-joueurs en ligne ; et
- des contenus additionnels à télécharger dont certains à titre gratuit.

Ces fonctionnalités sont autant de services additionnels qu'offre la digitalisation et qui ne peuvent être accessibles à des jeux vidéo piratés puisque pour y avoir accès, il est nécessaire au joueur de disposer du jeu originel (comportant des clés de codage cryptés). A défaut, le joueur peut toujours pirater un jeu mais ne pourra accéder à cet ensemble de contenus et se retrouve avec un jeu par essence fortement appauvri. Ainsi, la digitalisation croissante rend quasi systématique l'achat d'un jeu légal.

Nous considérons que notre positionnement puissant sur le segment du digital est de nature à limiter (même s'il ne peut être en totalité circonscrit) tout risque majeur de piratage de nos produits.

- **Risque de change**

Focus Home Interactive exerce ses activités à l'international et est donc sujet au risque de change provenant de différentes expositions en devises autre que l'Euro, et plus particulièrement en dollars américains, monnaie de facturation retenue aux Etats-Unis. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019, la part des ventes facturée en dollars américains s'est élevée à 51% du chiffre d'affaires consolidé. Le résultat d'exploitation ainsi que les liquidités du Groupe sont donc soumis à des fluctuations des cours de change.

Notre Société bénéficie cependant d'un adossement mécanique entre des dépenses engagées en dollars (à savoir principalement les coûts de fabrication des supports physiques des jeux vidéo pour consoles et PC à destination du territoire américain, et supportés par la filiale américaine) et les encaissements sur ventes de jeux en dollars américains sur les ventes de produits physiques aux États-Unis. Néanmoins, le volume d'encaissement en dollars américains concernant une part importante des ventes réalisées en téléchargement pour lesquels aucun coût en dollars américains n'est directement imputé, le Groupe est fréquemment en situation excédentaire en dollars sur laquelle il peut être confronté aux fluctuations de la parité EUR/USD à moyen ou long terme.

Afin de limiter cette exposition au risque de change, le Groupe met en place des contrats de couverture de change Euro/Dollar américain, à différentes échéances, souscrits sur la base des prévisions d'excédent de devises USD à recevoir, ces contrats couvrant partiellement les excédents budgétés.

Ne pouvant exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change, la Société revoit régulièrement les prévisions de flux à couvrir et

renforce sa politique de couverture de ces risques au fur et à mesure de l'évolution. Si Focus Home Interactive ne parvenait pas à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, sa rentabilité pourrait s'en être altérée.

- **Risque de liquidité**

L'échéancier de la dette financière au 31 mars 2019 est le suivant :

Consolidé (en K€) - audité	TOTAL	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts bancaires et prêts OSEO	1 183	542	641	
Concours bancaires courants	0			
Total des emprunts et dettes financières	1 183	542	641	0
Valeurs Mobilières	0			
Trésorerie disponible	20 001	20 001		
Trésorerie nette / (Endettement net)	18 818	19 459	-641	0

Le Groupe revoit régulièrement ses sources de financement afin de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en tenant compte de sa trésorerie disponible (s'élevant à 20 001 K€ au 31 mars 2019) ainsi que :

- les sommes mobilisées dans les placements,
- du plan de remboursement de la dette financière existant à cette même date,
- du niveau d'activité actuel, et
- des engagements hors bilan.

Le Groupe dispose de lignes confirmées de crédit moyen terme allant de 2 à 3 ans auprès de ses établissements bancaires et de la BPI. Le montant total des crédits à tirage « revolving » ou de facilité de caisse s'élève à 10 500 000 Euros.

- **Risque lié à l'existence de covenants financiers**

Certains des emprunts souscrits par la Société comportent des clauses de respect de ratios financiers calculés annuellement sur la base des comptes sociaux ou consolidés de la Société.

Le non-respect de ces ratios, ou l'absence de waiver ou d'autorisation préalable des établissements bancaires prêteurs, pourrait entraîner l'exigibilité immédiate du capital restant dû à la date de non-respect, à défaut d'obtenir l'accord de la banque de renoncer au remboursement anticipé du solde dû.

Ces ratios portent sur les fonds propres, l'endettement, la situation nette et les dettes à moyen terme de la Société. Au 31 mars 2019, l'ensemble de ces covenants sont respectés.

Financement moyen terme à tirage « revolving » bancaire du Groupe

La Société a obtenu des financements moyen terme à tirage variable dit « revolving » auprès de banques partenaires et de la BPI. Certains des contrats de financement comportent des clauses de respect de ratios financiers calculés annuellement sur la base des comptes sociaux de la Société :

- maintien du niveau du rapport « Fonds Propres » sur le total du bilan à un niveau supérieur à 20% ;

- maintien du niveau du rapport de l'endettement total à « Moyen et Long Terme » (total des dettes à plus d'un an telles que présentées dans l'annexe aux comptes consolidés) sur les « Fonds Propres » à un niveau inférieur à 1.

Le non-respect de ces ratios, ou l'absence de waiver ou d'autorisation préalable des établissements bancaires prêteurs, pourrait entraîner la rupture anticipée des contrats ainsi que le remboursement par anticipation de tout montant tiré. Au 31 mars 2019, la Société n'a pas de tirage en cours.

Au 31 mars 2019, l'ensemble de ces covenants sont respectés.

Il est rappelé qu'en juillet 2014 un nantissement portant sur 79 712 titres de la Société (soit 1,13% du capital) a été accordé en sûreté sur les deux emprunts souscrits en juillet et août 2014 par la société NABUBOTO (contrôlée par Denis THEBAUD, actionnaire majoritaire de la Société), pour un montant estimé de 375 K€ au profit de Banque Palatine et HSBC pari-passu. Par avenant du 11 juillet 2016, le nombre d'actions nanties a été ramené à 25 424 titres.

Au 31 mars 2019, 12 712 actions sont toujours nanties.

- **Risque de taux**

L'intégralité des emprunts souscrits par le Groupe à la date du présent rapport et décrit ci-avant ont été réalisés à taux fixe.

Les placements en cours au 31 mars 2019 sont à taux garanti et ne sont pas exposés à la variation des taux de manière à impacter le niveau de ses liquidités disponibles.

Les taux de financement moyen terme sont indexés sur le taux EURIBOR. Un changement de ce taux pourrait augmenter le coût de tirage des lignes.

La Société considère que toute évolution à la hausse ou à la baisse d'environ 1% des taux d'intérêts aurait un impact non significatif sur son résultat net au regard du niveau dégagé par le résultat d'exploitation.

- **Risque relatif à l'existence d'instruments dilutifs**

A ce jour, la Société a procédé à l'attribution de valeurs mobilières et d'instruments donnant accès au capital (actions gratuites, stock-options et bons de souscription d'action) au profit de dirigeants, salariés et membre du conseil de surveillance.

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou à l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société dans le cadre, notamment, de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés. Dans de tels cas, il en résulterait une dilution supplémentaire, pour les actionnaires de la Société.

- **Assurance et couverture des risques**

Focus Home Interactive a mis en œuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés avec des montants de garantie qu'il estime compatible avec la nature de son activité, et continuera à appliquer la même politique dans le cadre du développement futur de son activité. Les polices d'assurance souscrites par le Groupe contiennent des exclusions et des plafonds de garantie ainsi que les franchises habituellement imposées par les compagnies d'assurance sur le marché.

Le montant des charges constatées par le Groupe au titre de l'ensemble des polices d'assurance (hors assurance-crédit client) s'est élevé à 178 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019.

- **Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Le Groupe a reçu en avril 2019 une communication des griefs de la Commission Européenne dans le cadre de son enquête ouverte le 2 février 2017 visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo dont Focus Home Interactive.

Ces griefs portent essentiellement sur les restrictions techniques et contractuelles qui aurait eu pour effet de limiter la circulation de jeux PC en Europe.

A ce stade, la Commission Européenne n'a pas adressé de pénalité à Focus Home Interactive. Toutefois, il est rappelé que, si une telle pénalité devait être adressée à la Société, le plafond de l'amende ne peut excéder 10% du chiffre d'affaires consolidé du dernier exercice publié (conformément à l'article 23, paragraphe 2, sous a), du règlement (CE) no 1/2003).

Une communication des griefs informe le destinataire d'une éventuelle infraction aux règles de l'UE et lui permet de faire part de ses observations. Cependant l'envoi d'une communication des griefs ne préjuge pas de l'issue de l'enquête.

A ce stade, Focus Home Interactive poursuit sa coopération avec la Commission Européenne.

Ainsi, aucune provision n'est constatée dans les comptes au 31 mars 2019.

En dehors de cette procédure, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 10 et 11 avril 2019, Focus Home Interactive a organisé au cœur de Paris son événement annuel, le What's Next. Plus de 120 Médias du monde entier, 15 studios et 150 partenaires commerciaux de Focus se sont ainsi donné rendez-vous durant deux journées pour dévoiler un peu plus les titres du catalogue Focus 2019 - versions jouables, présentations exclusives des jeux par les développeurs et interviews ont été au programme.

Faisant suite aux annonces sur la stratégie du Groupe, les visiteurs ont ainsi découvert un nouvel espace dévoilant 12 partenariats pour les prochaines années¹.

Le mois d'avril a été marqué par la sortie du titre « *World War Z* » de Saber, adapté du film éponyme de Paramount, et qui s'est classé dès sa sortie tout en haut des classements des best-sellers à travers le monde. A ce jour plus de 2 millions de joueurs ont fait l'acquisition de ce jeu.

« *A Plague Tale: Innocence* », le petit bijou développé par le studio Asobo s'est classé dès sa sortie en mai parmi les best-sellers sur les principaux territoires, et a séduit les joueurs du monde entier, comme le prouvent les 94% d'avis positifs des utilisateurs de la plateforme de téléchargement Steam.

Enfin, il convient de noter que le premier trimestre de l'année fiscale 2019/20 a également été marqué par l'annonce d'une communication des griefs de la part de la Commission Européenne dans le cadre de son enquête visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo sur PC dont Focus fait partie.

¹ Se référer à la section I.4 du présent rapport.

Une communication des griefs informe le destinataire d'une éventuelle infraction aux règles de l'UE et lui permet de faire part de ses observations. L'envoi d'une communication des griefs ne préjuge pas de l'issue de l'enquête. Comme détaillé précédemment au paragraphe « Procédures judiciaires et d'arbitrage », le Groupe continue à coopérer et échanger avec la Commission à ce sujet.

4. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Cette année 2018-2019 a été remarquable pour l'ensemble du Groupe, qui a su une nouvelle fois démontrer tout son savoir-faire pour installer de nouvelles marques à succès sur un marché hyperconcurrentiel, mais aussi pour continuer d'exploiter et faire fructifier ses licences fortes.

La fin d'année 2019-2020 verra ainsi les sorties de titres phares tels que « *GreedFall* », « *The Surge 2* », « *Farming Simulator Platinum* », « *Vampyr* » et « *Call of Cthulhu* » sur Switch ou encore « *MudRunner 2* » – des titres bénéficiant d'ores et déjà d'une immense communauté de joueurs qui attendent avec impatience la sortie de ces opus.

Focus est également fière de poursuivre l'aventure avec ses talentueux partenaires tels que DONTNOD Entertainment (« *Vampyr* »), SABER Interactive (« *MudRunner* », « *World War Z* »), DECK13 (« *The Surge* »), ASOBO (« *A Plague Tale* »), STREUM ON (« *Space Hulk: Deathwing* »), PASSTECH Games (« *Space Run* »). Viennent s'ajouter à cette liste des piliers de l'industrie tels que SUMO digital (« *Eve: Valkyrie* »), GASKET Games (ex membres de Relic Games – « *Dawn of War* ») et de nouveaux studios au potentiel indéniable tels que LIMESTONE Games et LIGHTBULB Crew. Ces partenariats viennent enrichir le catalogue de l'éditeur sur les trois prochaines années.

Le Groupe a également officialisé un accord avec son partenaire historique Games Workshop pour le développement de 3 nouvelles licences dans l'univers de Warhammer. Accord trouvé également avec Chaosium pour l'exploitation exclusive en jeux vidéo des marques de l'univers de « *Call of Cthulhu* » pour les dix prochaines années.

Après avoir annoncé sa participation dans l'offre GamePass Console/PC de Microsoft, le Groupe continue de diversifier les canaux de distribution de son catalogue, et prend rendez-vous pour une mise à disposition de son catalogue sur de nouvelles plateformes et exploitera à très court terme les nouvelles technologies de streaming, sources de nouveaux revenus complémentaires.

Le Groupe sortira également ses premiers titres mobiles dans les mois à venir.

Enfin, le Groupe continue de nouer des partenariats pour la sortie de nouveaux titres à venir, qui seront soutenus par des licences majeures.

II. MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 mars 2019, la Société était une société anonyme à directoire et à conseil de surveillance. Elle avait pour mandataires sociaux :

Monsieur Jürgen Goeldner, Président du Directoire (depuis le 10 avril 2018);

- Madame Deborah Bellangé, Vice-Présidente du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Monsieur John Bert, Membre du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Monsieur Luc Heninger, Membre du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Monsieur Thomas Barrau, Membre du Directoire (depuis le 29 juin 2018);
- Monsieur Denis Thébaud, membre et président du Conseil de surveillance (depuis le 6 janvier 2015) ;
- Madame Claire Wanctin-Mesureux, membre du Conseil de surveillance (depuis le 6 janvier 2015);
- Monsieur Christian Tellier, membre du Conseil de surveillance (depuis le 6 janvier 2015);
- Monsieur Georges Fornay, membre du Conseil de surveillance (depuis le 28 juin 2016).

Le 10 avril 2018, Cédric Lagarrigue a quitté ses fonctions de Président du Directoire et la Société. Il a été remplacé par Jürgen Goeldner.

III. ACTIONNARIAT SALARIE

Au 31 mars 2019, la participation détenue par des salariés dans le capital de la Société s'élève à 3,4% dont 73% (2,4% du capital) par des membres du Directoire liés à la Société par un contrat de travail.

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. **Activité des filiales de la Société**

L'activité de la filiale Focus Home Interactive USA est identique à celle de la société mère française. Elle est dédiée aux activités commerciales en Amérique du Nord et Amérique Centrale. Au 31 mars 2019, son chiffre d'affaires s'élève à 16,8 M USD pour un résultat net de 53 K USD.

2. **Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés**

Néant

3. **Succursales existantes**

Néant

4. **Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées**

Néant

5. **Pratiques anticoncurrentielles**

Aucune sanction n'a été prononcée à l'encontre du Groupe ou de la Société par l'Autorité de la concurrence durant l'exercice clos le 31 mars 2019.

6. **Répartition du capital et actions d'autocontrôle**

Au 31 mars 2019 les actions ainsi que les valeurs mobilières détenues par les membres du directoire et conseil de surveillance se présentent ainsi :

	Valeurs Mobilières donnant accès au capital			% de capital		
	Nombre d'actions	Nombre & type de valeurs mobilières attribuées	Nombre d'actions susceptibles de résulter de leur exercice	Total	Total détenu au 31/03/2018	Total dilué
Membres du Directoire						
Thomas BARRAU	11 000	(AGA 2017 et 2018 - 10 750 Actions SO 2017 - 500 Actions)	11 250	22 250	0,2%	0,4%
Deborah BELLANGE	55 260	AGA 2018 - 9 000 Actions	9 000	64 260	1,1%	1,2%
John BERT	29 862	AGA 2018 - 9 000 Actions	9 000	38 862	0,6%	0,7%
Luc HENINGER	32 498	AGA 2018 - 9 000 Actions	9 000	41 498	0,6%	0,8%
Membres du Conseil de Surveillance						
Denis THEBAUD**	1 873 522			1 873 522	35,7%	35,0%
Claire WANCTIN MESUREUX	70 839			70 839	1,3%	1,3%
Christian TELLIER	8	5 000 BSA 2015	5 000	5 008	0,0%	0,1%

** Nabuboto (Groupe Thébaud) et Innelec Multimédia (Groupe Thébaud)

Dans le cadre du contrat de liquidité, au 31 mars 2019, la Société possède 9 225 actions propres pour une valeur de 219 374 € et détient une créance de 104 401 € affectée au compte de liquidité.

Contrat de Liquidité au 31/03/2019	Quantité	Cours
Actions en compte au 31/03/2018	3 759	39,9000
Actions achetées (cours moyen)	172 612	26,9335
Actions vendues (cours moyen)	167 146	26,6859
Actions en compte au 31/03/2019	9 225	23,7804

En dehors du contrat de liquidité, le Groupe a fait l'acquisition de 138 657 actions dans le cadre de son programme de rachat d'actions (cf. paragraphe 7 ci-dessous).

Les statuts de la Société accordent des droits de vote double pour les actions inscrites au nominatif et qui sont détenues depuis plus de deux ans. Voici le tableau de répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2019:

Actionnaires	Nombre d'Actions	% du capital	% de Droits de Vote
Nabuboto (Groupe Thébaud)	1 713 294	32,6%	45,7%
Innelec Multimédia (Groupe Thébaud)	160 228	3,1%	4,4%
Autres membres du Conseil de Surveillance	70 847	1,3%	1,9%
Directoire & salariés	176 256	3,4%	4,6%
Autres	3 129 762	59,6%	43,4%
Total	5 250 387	100%	100%

Les sociétés Nabuboto et Innelec Multimédia sont contrôlées par Monsieur Denis Thébaud, Président du Conseil de surveillance.

7. Opérations sur les titres de la Société dans le cadre d'un programme de rachats d'actions

Il est rappelé que le Directoire a décidé la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions lors de sa réunion en date du 26 octobre 2018, sur le fondement de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 27 septembre 2018 (9^{ème} Résolution) en plus de la conclusion du contrat de liquidité tel que décrit ci-dessus.

Lors de cette même réunion, le Directoire a fixé :

- le montant maximum des fonds destinés au programme de rachat d'actions à 4.000.000 euros, déduction faite des fonds déjà alloués au titre du contrat de liquidité ;
- le montant maximum des actions pouvant être rachetées à 10% du montant du capital social de la Société, déduction faite des actions déjà allouées au titre du contrat de liquidité, étant précisé (i) qu'un montant maximum de 5% des actions composant le capital social de la Société pourra être affecté en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, scission ou apport et (ii) qu'en cas d'acquisition dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% du montant du capital social mentionnée ci-dessus correspondra au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation ; et

- le prix maximum d'achat par action par la Société de ses propres actions ne devra pas excéder 65 euros par action.

Il est également rappelé que ce rachat d'actions a fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de surveillance lors de sa réunion en date du 11 octobre 2018, conformément à ce que prévoit l'Assemblée générale Mixte du 27 septembre 2018.

La répartition par objectifs des actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'action au 31 mars 2019 est la suivante :

Objectifs de rachat	Nombre d'actions
la mise en œuvre de plans d'options d'achat d'actions, de plans d'attribution gratuite d'actions, d'opérations d'actionnariat salarié réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions légales en vigueur, ou d'allocation d'actions au profit des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées	0
la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	0
leur utilisation dans le cadre de toute opération de couverture des engagements de la Société au titre d'instruments financiers portant notamment sur l'évolution du cours des actions de la Société	0
la conservation des actions et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport	138 657
l'annulation totale ou partielle des actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action)	0
l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, en conformité avec la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers	0
la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur	0
TOTAL	138 657

V. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DES RESULTATS

1. Examen des comptes et résultats

Comptes Sociaux au 31 mars 2019

Focus Home Interactive a réalisé un chiffre d'affaires sur douze mois de 121 M€ au 31 mars 2019 alors que le chiffre d'affaires des quinze mois précédents s'élevait à 83,6 M€ au 31 mars 2018. Ce chiffre de 2018-2019 est réalisé grâce à la réussite de jeux phares comme « *Vampyr* », « *Farming Simulator 19* » ou encore « *Insurgency : Sandstorm* ».

Nos charges d'exploitation représentent 108,5 M€ au 31 mars 2019 contre 74,9 M€ au 31 mars 2018 et le résultat d'exploitation est de 14,9 M€. Il était de 9,7 M€ au 31 mars 2018.

Après prise en compte d'un résultat financier de -398 K€, d'un résultat exceptionnel de -2,1 M€, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 775 K€ et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 4 M€, le résultat net s'élève à 7,6 M€ au 31 mars 2019.

Le total de notre bilan passe de 61,2 M€ au 31 mars 2018 à 74,9 M€ au 31 mars 2019. Les capitaux propres qui étaient de 42,8 M€ au 31 mars 2018 atteignent 47,4 M€ au 31 mars 2019.

Les immobilisations incorporelles nettes augmentent légèrement de 25 K€ à 32 K€, et les immobilisations corporelles nettes restent stables à 0,5 M€.

La trésorerie nette de la Société s'élève à 19,9 M€.

Comptes consolidés au 31 mars 2019

Ces comptes consolidés intègrent l'activité de notre filiale aux Etats-Unis qui a été créée en septembre 2013 et qui avait lancé « *Farming Simulator* » 2013 sur le marché américain en novembre 2013. Cette filiale à 100 % est gérée par la société mère française qui prend à sa charge les frais variables de sa filiale.

Au 31 mars 2019, le chiffre d'affaires réalisé sur douze mois s'élève à 126 M€, alors que le chiffre d'affaires des quinze mois précédents s'élevait à 89,9 M€ au 31 mars 2018.

La marge brute de la Société s'élève à 36,6 M€ au 31 mars 2019 alors qu'elle était de 27,2 M€ pour les quinze mois de l'année 2017/2018.

Alors que les ventes en téléchargement représentaient 64% du chiffre d'affaires en 2017/2018, elles représentent 66% du chiffre d'affaires en 2018/2019. Cette légère hausse de la part du digital dans le chiffre d'affaires s'explique d'une part, par la sortie de « *Vampyr* » qui s'est davantage vendu en digital qu'ont pu l'être les *Farming Simulator*, d'autre part, par celle de « *Insurgency : Sandstorm* » sorti exclusivement en digital, et enfin, par une forte contribution du back catalogue, structurellement plus digitalisé.

Le résultat net s'élève à 8 M€ quand il était de 6,5 M€ pour les quinze mois de l'année 2017/18.

Le bilan consolidé est très proche du bilan des comptes sociaux par sa structure et ses montants. Il intègre les éléments complémentaires concernant la filiale américaine. Le total du bilan est de 71,2 M€.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 44,6 M€. L'endettement net est de -18,8 M€ et la structure du bilan est solide.

2. Situation d'endettement de la Société et du Groupe au 31 mars 2019

	31/03/2018	Remboursements	31/03/2019
Emprunts bancaires (hors découvert)	1 847	(664)	1 183
- dont à moins d'un an	751		542
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	1 096		641
- dont à plus de 5 ans	0		0
Découvert bancaire	0		0
Endettement financier	1 847	(664)	1 183
Trésorerie	9 636		20 001
ENDETTEMENT NET	(7 789)	(664)	(18 819)

3. Proposition d'affectation du résultat

Le Directoire propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice (A)	7 587 346,36
Dotation à la réserve légale (B)	-
Report à nouveau antérieur (C)	11 126 418,71
Bénéfice distribuable (D=A-B+C)	18 713 765,07
Distribution d'un dividende (F)	1 575 116,10
Affectation du bénéfice de l'année au compte report à nouveau (G=A-B+F)	6 012 230,26

Le montant total de la distribution indiqué dans le tableau ci-dessus est calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 mars 2019, ainsi que le nombre d'actions propres à cette même date, et pourra varier en fonction de l'évolution du nombre d'actions donnant droit à dividende jusqu'à la date de détachement de celui-ci. Par conséquent, le prélèvement sur les postes « report à nouveau » et/ ou « réserves distribuables » pourra varier en fonction du montant total définitif versé lors du détachement du dividende.

Capital Souscrit	6 300 464,40
Primes d'Emission	21 625 328,05
Reserves Légales	779 184,80
Report à Nouveau	11 126 418,71
Capital avant Affectation	39 831 395,96
Affectation du Résultat	6 012 230,26
Capital après Affectation	45 843 626,22

4. Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice clos	Dividende par action	Dividende mis en distribution	dont distribution par actions	Abattement mentionné 2° du 3 de l'article 158 CGI Eligible à l'abattement 40%	Non éligible à l'abattement 40%
31 mars 2018	0,57	2 982 878,97	49 368,15	2 982 878,97	
31 décembre 2016	0,53	2 520 254,94	99 546,72	2 520 254,94	
31 décembre 2015	0,50	2 314 365,00	623 335,65	2 314 365,00	

5. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les dépenses et charges comptabilisées par la Société et visées à l'article 39-4 dudit Code, Pour l'exercice clos au 31 mars 2019, aucune dépense fiscalement non déductible n'est constatée sur les 12 mois.

VI. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE LA SOCIETE

1. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices comptes sociaux

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices					
	2014	2015	2016	2017/18 (15 mois)	2018/19
Situation financière en fin d'exercice (en euros)					
Capital Social	4 221 542	5 343 875	5 697 108	6 272 942	6 300 464
N° actions émises	7 035 904	4 453 229	4 747 590	5 227 452	5 250 387
N° obligations convertibles en actions					
Résultat global des opérations effectives (en K euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	39 578	62 357	70 369	83 637	121 007
Bénéfices avant impôts, amortissements & provisions	6 180	8 832	9 013	9 147	10 921
Impôts sur les bénéfices	1 983	3 091	3 077	3 063	4 001
Bénéfices après impôts, amortissements & provisions	3 915	5 108	5 908	6 342	7 587
Montant des bénéfices distribués	1 771	2 314	2 520	2 983	1 575
Résultat des opérations par action*					
Bénéfices avant impôts, amort & prov.	0,88	1,98	1,90	1,75	2,08
Bénéfices après impôts, amort & prov.	0,56	1,15	1,24	1,21	1,45
Dividende versé	0,25	0,52	0,53	0,57	0,30
Personnel					
N° salariés	45	57	79	97	113
Montant de la masse salariale	2 784	3 491	4 128	5 748	5 286
Montant des charges salariales	1 205	1 717	2 274	2 489	2 413

* Le nombre d'action retenu dans la détermination du résultat et du dividende par action est celui à la clôture de l'exercice.

Le montant des bénéfices distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 est une estimation.

VII. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS ET PAR LEURS PROCHES

En application des dispositions des articles 223-22 A et 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous indiquons ci-après les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société au cours de l'exercice :

A. Opérations de Vente et Achat de titres par les dirigeants

Membres du Directoire	Actions cédées	Actions achetés	AGA acquises
Jürgen GOELDNER	0	0	0
Deborah BELLANGE	7 740	0	2 250
John BERT	0	0	0
Luc HENINGER	0	0	0
Thomas BARRAU*	0	0	1 500

* Mouvements depuis nomination comme membre du Directoire le 29/06/18.

Membres du Conseil de Surveillance	Actions cédées	Actions achetés	AGA acquises
Denis THEBAUD (Nabuboto/Innelec)	157 778	0	0
Claire WANCTIN MESUREUX	0	1 460	0
Christian TELLIER	0	0	0
Georges FORNAY	0	0	0

B. Exercice d'options pendant la période par les dirigeants

Néant

VIII. RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ACTIONS GRATUITES

A. Options de souscription ou d'achat d'actions

1) **Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019**

Néant

2) **Exercice d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019**

Exercice d'Options en 2018/9 en nombre d'actions créées	
SO 2015	
Membres du Directoire	0
Autres Salariés	1 250
Total	1 250

3) **Bons de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019**

Néant

B. Actions gratuites

1) **Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019**

Le Directoire, après avoir recueilli l'approbation du Conseil de Surveillance, a décidé d'attribuer 48.600 actions gratuites en date du 2 octobre 2018 aux bénéficiaires suivants au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 :

		Nombre d'actions
Membres du Directoire	Jürgen GOELDNER	0
	Deborah BELLANGE	9 000
	John BERT	9 000
	Luc HENINGER	9 000
	Thomas BARRAU	9 000
autres salariés		12 600
Total		48 600

2) Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019

En juillet 2017, la Société a attribué 32 527 actions gratuites aux salariés de la Société (AGA 2017-1 et AGA 2017-2). Lors de sa réunion en date du 4 septembre 2018, le Directoire a décidé la création de 11 250 actions à la suite de leur acquisition définitive le 13 juillet 2018. Il est précisé que ces actions gratuites sont soumises à une période de conservation, d'une durée de 1 an à compter de leur attribution définitive.

En juillet 2016, la Société a attribué 19 800 actions gratuites aux salariés de la Société (AGA 2016-1 et AGA 2016-2). Lors de sa réunion en date du 5 octobre 2018, le Directoire a décidé la création de 8 550 actions à la suite de leur acquisition définitive. Il est précisé que ces actions gratuites sont soumises à une période de conservation, d'une durée de 1 an à compter de leur attribution définitive.

IX. CAPITAL SOCIAL

1. Opérations sur le capital social

Exercice clos le 31 mars 2019

- Acquisition définitive des AGA plan 2017 le 20 juillet 2018
- Acquisition définitive des AGA plan 2016 le 5 octobre 2018
- Exercices partiels du plan SO 2015
- Paiement du dividende en actions le 15 novembre 2018

Date	Nature des Opérations	Nombre d'actions émises/annulées	Capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale
20-juil.-18	Acquisition définitive AGA 2017	11 250	13 500		6 286 442,4	5 238 702	1,2
5-oct.-18	Acquisition définitive AGA 2016	8 550	10 260		6 296 702,4	5 247 252	1,2
12-nov.-18	Exercice partiel du plan SO 2015	1 250	1 500	9 875	6 298 202,4	5 248 502	1,2
15-nov.-18	Paiement de dividendes en action	1 885	2 262	47 106	6 300 464,4	5 250 387	1,2

Franchissement de seuil

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la Société n'a pas eu connaissance de franchissements de seuil statutaires ou légaux.

X. INFORMATIONS DIVERSES

1. Information sur les délais de paiement des fournisseurs et clients (hors factures non parvenues)

en milliers d'euro	Échéances					
	Non Echu	1 à 30J	31 à 60J	61 à 90J	>91J	Total (>1J)
A. Tranche de retard de paiement						
FOURNISSEURS Délais de paiement						
Nombre factures concernées	103					161
Montant total des factures concernées TTC	525	28	38	121	993	1 180
Pourcentage des achats de l'exercice	0%	0%	0%	0%	1%	1%
CLIENTS Délais de paiement						
Nombre factures concernées	98					545
Montant total des factures concernées TTC	641	387	91	124	225	826
Pourcentage vs CA de l'exercice	1%	0%	0%	0%	0%	1%
B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total	0	0	0	0	0	0
C. Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)						
FOURNISSEURS	Délais contractuels: entre 15 et 60 jours nets Délais légaux: France: 60j net / International: variable					
CLIENTS	Délais contractuels: entre comptant et 90 jours nets Délais légaux: France: 60j net / International: variable					

2. Montant des prêts inter-entreprises

Conformément à l'article L.511-6 3 bis du Code monétaire et financier nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, aucun prêt inter-entreprises n'a été conclu.

3. Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme

Dans le cadre des Règles Euronext Growth® en vigueur, il est précisé que la Société, ses dirigeants et mandataires sociaux respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Par ailleurs, la Société, ses dirigeants et mandataires sociaux ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

4. Situation des Mandats des Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

- Deloitte & Associés représenté par Monsieur Julien Razungles
6 Place de la Pyramide, 92908 Paris - La Défense
Deloitte & Associés a été nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale réunie le 22 juin 2006 pour une durée de six exercices sociaux, puis renouvelé dans ses fonctions par les

Assemblées Générales réunies les 20 juin 2012 et 27 septembre 2018. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024.

- Cabinet Gatti Conseil représenté par Monsieur Bertrand Gatti
68, rue Albert Perdreux 78140 Velizy-Villacoublay
Cabinet Gatti Conseil a été nommé co-commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale réunie le 9 juin 2015 pour une durée de six exercices sociaux. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Commissaire aux comptes suppléant :

- DABR Audit et Conseil
4 rue des Arts 91270 Vigneux sur Seine
DABR a été nommé co-commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale réunie le 9 juin 2015 pour une durée de six exercices sociaux. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions correspondantes.

Paris, le 22 juillet 2019,



Pour le Directoire
Jürgen Goeldner
Président du Directoire

Focus Home Interactive

Société Anonyme

11, rue de Cambrai

75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2019

Focus Home Interactive

Société Anonyme

11, rue de Cambrai

75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'Assemblée Générale de la société Focus Home Interactive

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Focus Home Interactive relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés.

- Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Vélizy-Villacoublay et Paris-La Défense, le 29 juillet 2019

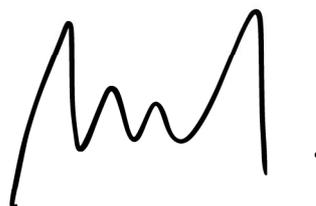
Les commissaires aux comptes

Gatti Conseil



Bertrand GATTI

Deloitte & Associés



Julien RAZUNGLES



**COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 MARS 2019**

En milliers d'Euros

BILAN CONSOLIDE

	Note	31/03/2019			31/03/2018	Variation Net
		Brut	Amt / Dépréciation	Net	Net	
Ecarts d'acquisition		51	(51)	0	0	0
Immobilisations incorporelles	3.1	1 438	(1 405)	32	25	8
Immobilisations corporelles	3.2	1 147	(655)	492	484	8
Immobilisations financières	3.3	338	(1)	337	378	(41)
Total Actif Immobilisé		2 974	(2 112)	862	887	(25)
Stocks et en-cours	3.4	1 397	(356)	1 041	720	321
Clients et comptes rattachés	3.5	8 526	(25)	8 501	6 944	1 557
Autres créances et comptes de régularisation	3.6	40 822		40 822	42 957	(2 135)
Valeurs mobilières de placement	3.7	0		0	0	0
Disponibilités	3.7	20 001		20 001	9 636	10 366
Total Actif		73 721	(2 494)	71 227	61 144	10 083

	Note	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Capital		6 300	6 273	28
Primes liées au capital		21 625	21 568	57
Réserves		8 652	8 892	(240)
Résultat de l'exercice		7 974	6 451	1 522
Total Capitaux Propres	3.8	44 552	43 185	1 367
Provisions	3.10	425	394	31
Emprunts et dettes financières	3.11	1 183	1 847	(664)
Fournisseurs et comptes rattachés	3.12	14 568	11 458	3 110
Autres dettes et comptes de régularisation	3.13	10 499	4 259	6 240
Total Passif		71 227	61 144	10 083

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Note	31/03/2019 (12 mois)		31/03/2018 (15 mois)		Variation
Chiffre d'affaires	3.14	125 982	100%	89 950	100%	36 032
Coût des ventes	3.15	(89 353)		(62 778)		(26 575)
Marge brute		36 629	29%	27 172	30%	9 457
Coût de production	3.16	(4 590)		(3 684)		(906)
Frais de marketing & commercialisation	3.17	(13 553)		(8 927)		(4 625)
Frais généraux et administratifs	3.18	(4 718)		(4 850)		132
Autres produits & charges d'exploitation		317		(170)		487
Résultat d'exploitation		14 085	11%	9 541	11%	4 544
Résultat financier	3.21	(104)	0%	121	0%	(225)
Résultat courant des sociétés intégrées		13 981	11%	9 661	11%	4 319
Résultat exceptionnel	3.22	(2 035)		(16)		(2 019)
Impôts sur les résultats	3.24	(3 972)		(3 194)		(778)
Résultat net avant amortissement et écart d'acquisition		7 974	6%	6 451	7%	1 522
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 974	6%	6 451	7%	1 522
Résultat net (part du groupe)		7 974	6%	6 451	7%	1 522
Résultat par action	3.23	1,54		1,32		
Résultat dilué par action	3.23	1,51		1,31		

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/16	5 697	9 032	5 897	5 879	26 504	0	26 504
Affectation en réserves			5 879	(5 879)	0		0
Distributions de dividendes			(2 534)		(2 534)		(2 534)
Résultat de l'exercice				6 451	6 451		6 451
Augmentation de capital	576	12 537			13 113		13 113
Autres mouvements			(64)		(64)		(64)
Réserve de conversion			(286)		(286)		(286)
Capitaux propres au 31/03/18	6 273	21 568	8 892	6 451	43 185	0	43 185
Capitaux propres au 31/03/18	6 273	21 568	8 892	6 451	43 185	0	43 185
Affectation en réserves			6 451	(6 451)	0		0
Distributions de dividendes			(2 979)		(2 979)		(2 979)
Résultat de l'exercice				7 974	7 974		7 974
Augmentation de capital	28	57	(24)		61		61
Autres mouvements			(3 875)		(3 875)		(3 875)
Réserve de conversion			186		186		186
Capitaux propres au 31/03/19	6 300	21 625	8 652	7 974	44 552	0	44 552

Les « augmentations de capital » incluent l'exercice de stock-options, l'acquisition définitive d'actions gratuites ainsi que l'augmentation de capital liée au paiement des dividendes par actions.

L'augmentation du capital en 2017/18 inclut notamment l'impact d'une augmentation par placement privé réalisé le 6 décembre 2017 pour un montant net de frais et de fiscalité de 12,9 M€.

La ligne « Autres mouvements » concerne l'annulation des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions d'une part et les reliquats de dividendes provenant de la différence entre les dividendes votés et ceux définitivement versés (3 K€ sur l'exercice clos au 31 mars 2019).

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/03/2019	31/03/2018
Résultat net des sociétés intégrées		7 974	6 451
- Variations nettes des amortissements et provisions (1)		210	255
- Variation des impôts différés	3.6	(28)	131
- Plus ou moins values de cession		16	0
Marge brute d'autofinancement		8 171	6 838
- Variation du BFR d'exploitation		9 699	(19 249)
<i>Dont variation des stocks</i>	3.4	(322)	64
<i>Dont variation des créances d'exploitation</i>	3.5 / 3.6	1 030	(8 500)
<i>Dont variation des dettes d'exploitation</i>	3.12 / 3.13	8 992	(10 813)
Flux nets d'exploitation		17 871	(12 411)
Acquisitions des immobilisations	3.1 / 3.2	(197)	(288)
Acquisitions des immobilisations financières	3.3	(36)	0
Variation nette des placements court terme	3.7	0	2 000
Flux nets d'investissement		(234)	1 712
Dividendes versés (2)		(2 979)	(2 534)
Augmentation de capital	3.8	57	13 113
Remboursement des emprunts et dettes financières	3.11	(664)	(1 061)
Contrats de liquidité et rachat d'actions propres		(3 871)	(64)
Flux nets de financement		(7 458)	9 454
Incidence des écarts de change		186	(257)
Variation de trésorerie		10 366	(1 503)
Trésorerie à l'ouverture (3)		9 636	11 138
Trésorerie à la clôture (3)		20 001	9 636
Variation de trésorerie		10 366	(1 503)

(1) A l'exclusion des provisions sur actifs circulants

(2) Dont 2 937 K€ de dividendes versés en numéraire et le reste en distribution par action.

(3) La trésorerie correspond aux disponibilités nettes de découverts, exclusion faite des instruments de trésorerie

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

A. Présentation du Groupe

Créée en 1995, FOCUS HOME INTERACTIVE est un éditeur français de jeux vidéo dont la vocation est de produire et lancer des jeux vidéo à succès originaux, multiplateformes, internationaux. FOCUS HOME INTERACTIVE accompagne les studios de développement dans le suivi de production des jeux dont elle assure ensuite le marketing et la commercialisation.

Le Groupe est une société anonyme depuis le 6 janvier 2015, ayant exercé comme société par actions simplifiée avant cette date. Son siège social se situe au Parc de Flandre « le Beauvaisis » bâtiment 28 – 11, rue Cambrai, 75019 Paris, France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 399 856 277.

Le Groupe est cotée sur le marché Euronext Growth depuis février 2015 (code mnémonique ALFOC).

B. Base de préparation

Les comptes consolidés du groupe Focus Home Interactive sont établis conformément aux dispositions des règlements CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005, n°2015-07 du 23 novembre 2015 et CRC n°2016-08 du 2 décembre 2016 afférents à l'actualisation du règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des périodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'Euros.

1.1 Evènements significatifs de la période

Focus Home Interactive a réalisé un chiffre d'affaires sur douze mois de 126 M€ au 31 mars 2019. L'année précédente sur 15 mois avait généré un chiffre d'affaires de 89,9 M€ au 31 mars 2018. Le chiffre de 2018/19 est réalisé grâce à la réussite des jeux phares comme « *Vampyr* », « *Farming Simulator 19* » ou encore « *Insurgency : Sandstorm* » ainsi que l'excellente tenue des ventes du back catalogue.

Notre marge brute est de 36,6 M€, elle était de 27,2 M€ l'année dernière. Le résultat d'exploitation est lui de 14 M€. Il était de 9,5 M€ au 31 mars 2018.

Après prise en compte d'un résultat financier de -104 K€, d'un résultat exceptionnel de -2 M€, et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 3,9 M€, le résultat net pour les douze mois s'élève à 8 M€

Le total de notre bilan passe de 61,1 M€ au 31 mars 2018 à 71,2 M€ au 31 mars 2019. Les capitaux propres qui étaient de 43,2 M€ au 31 mars 2018 atteignent 44,6 M€ au 31 mars 2019.

Les immobilisations incorporelles nettes augmentent légèrement de 25 K€ à 32 K€, et les immobilisations corporelles nettes restent stables à 0,5 M€.

La trésorerie nette du Groupe s'élève à 20 M€.

Les autres évènements marquants de la période sont :

Changement de la direction de la Société

Le 10 avril 2018, le Groupe a annoncé le départ de Cédric Lagarrigue, président du Directoire, suite à sa démission en date du 6 avril 2018. M Jürgen Goeldner a été aussitôt nommé par le Conseil de Surveillance pour prendre la présidence du Directoire du Groupe. Ancien membre de ce même Conseil, M Goeldner a plus de trente années d'expérience dans la direction de sociétés de jeux vidéo.

Après le départ de M Lagarrigue, il a été convenu d'un protocole d'accord transactionnel, autorisé par le Conseil de surveillance, à l'identique du processus d'autorisation des conventions règlementées. Ce protocole prévoit, à l'exclusion de tout autre engagement financier :

- le versement d'une indemnité forfaitaire, transactionnelle et définitive de 1 350 000 €
- la levée de la condition de présence applicable aux 9 000 actions gratuites attribuées à M Lagarrigue par la société le 21 juillet 2017
- l'exécution de la clause de non-concurrence rémunérée d'une durée de 12 mois prévue par son contrat de travail

Nomination d'un nouveau membre au Directoire

M Thomas Barrau, Directeur marketing du Groupe avec 12 années d'expérience dans le marketing du jeu vidéo dont 10 années chez Focus a été nommé membre du Directoire.

Mise en place d'un management package

La première phase d'un nouveau management package a été approuvée par le Conseil de Surveillance destiné au top et middle management ainsi qu'aux talents clé. A terme, le plan doit être composé de 25 000 stock-options et de 54 800 actions gratuites sur une période de 3 ans.

Programme de rachat d'actions propres

Le Directoire réuni le 26 octobre 2018, après avoir obtenu l'autorisation préalable du Conseil de surveillance, a décidé, en vertu de la 9ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 27 septembre 2018, d'autoriser le Président du Directoire de la Société à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions. Sur le fondement de cette autorisation, un mandat a été confié à un prestataire de services d'investissement afin de procéder à des achats d'actions du Groupe. Celui-ci pourra acheter aux dates qu'il jugera opportunes un nombre maximal de 200 000 actions aux conditions de prix autorisées par l'Assemblée Générale Mixte. Ce programme expirera au plus tard le 26 mars 2020.

Cette décision n'affecte pas l'exécution du contrat de liquidité conclu par le Groupe.

Au 31 mars 2019, 138 657 actions ont été rachetées dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport.

Annonce de sa stratégie «EEE »

En novembre 2018, le Groupe a annoncé au marché sa stratégie « EEE » : Enhance, Evolve, Explore. Tout en continuant d'appliquer une stratégie éprouvée, le Groupe entend renforcer ses liens avec les studios et son contrôle sur l'IP des jeux, augmenter ses investissements dans des jeux tout en permettant une meilleure diversification des studios partenaires, et en utilisant de nouveaux moyens de développer la rentabilité des jeux et IP du catalogue.

Sortie réussie de Titres Phares

Le Groupe se félicite du lancement le 5 juin 2018 de son jeu « *Vampyr* », succès commercial et critique international et qui s'est écoulé à plus d'un million d'exemplaires. Le Groupe vient d'annoncer le renouvellement de son partenariat avec DONTNOD, pour un projet qui sera le plus ambitieux dans l'histoire du studio et de l'éditeur.

Focus se félicite également des ventes records établies avec la sortie en novembre de « *Farming Simulator 19* », vendu à plus de deux millions d'exemplaires à date, et classé parmi les best-sellers dans de nombreux pays à travers le monde. L'expérience « Farming » continuera de s'enrichir dans les mois à venir avec la sortie de nombreux contenus additionnels mais également d'une nouvelle version Switch.

Fort du succès de MudRunner autre million seller du Groupe, cette année a été marquée par la sortie d'une édition American Wilds, venant enrichir toujours plus cette expérience off-road ultime.

Le mois de décembre a été marqué par la sortie d'« *Insurgency: Sandstorm* ». En quelques semaines à peine, le titre de New World Interactive destiné aux hardcore gamers s'est écoulé à plus d'un demi-million de copies sur Steam. Le jeu bénéficie de mises à jour régulières, apportant toujours plus de contenu et modes de jeu, pour une communauté de joueurs passionnés qui ne cesse de grandir.

Enfin, le Groupe a clos cet exercice fiscal avec la sortie de « *Battlefleet Gothic: Armada 2* », suite tant attendue de la franchise à succès de Games Workshop mettant en scène des batailles spatiales épiques dans l'univers de Warhammer 40K.

Signature d'un nouveau bail

Le Groupe a signé un bail pour l'extension des locaux situés au 11 rue de Cambrai, Parc Pont de Flandre, 75019 Paris.

1.2 Evènements postérieurs au 31 mars 2019

Le 10 et 11 avril 2019, Focus Home Interactive a organisé au cœur de Paris son événement annuel, le What's Next. Plus de 120 Médias du monde entier, 15 studios et 150 partenaires commerciaux de Focus se sont ainsi donné rendez-vous durant deux journées pour dévoiler un peu plus les titres du catalogue Focus 2019 - versions jouables, présentations exclusives des jeux par les développeurs et interviews ont été au programme.

Faisant suite aux annonces sur la stratégie du Groupe, les visiteurs ont ainsi découvert un nouvel espace dévoilant 12 partenariats pour les prochaines années (ref. Partie 4 Evolution prévisible et perspective d'avenir).

Le mois d'avril a été marqué par la sortie du titre « World War Z » de Saber, adapté du film éponyme de Paramount, et qui s'est classé dès sa sortie tout en haut des classements des best-sellers à travers le monde. A ce jour plus de 2 millions de joueurs ont fait l'acquisition de ce jeu.

« A Plague Tale: Innocence », le petit bijou développé par le studio Asobo s'est classé dès sa sortie en mai parmi les best-sellers sur les principaux territoires, et a séduit les joueurs du monde entier, comme le prouvent les 94% d'avis positifs des utilisateurs de la plateforme de téléchargement Steam.

Par ailleurs, le Groupe a reçu en avril 2019 une communication des griefs de la Commission Européenne dans le cadre de son enquête ouverte le 2 février 2017 visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo dont Focus Home Interactive.

Ces griefs portent essentiellement sur les restrictions techniques et contractuelles qui aurait eu pour effet de limiter la circulation de jeux PC en Europe.

A ce stade, la Commission Européenne n'a pas adressé de pénalité à Focus Home Interactive. Toutefois, il est rappelé que, si une telle pénalité devait être adressée au Groupe, le plafond de l'amende ne peut excéder 10% du chiffre d'affaires consolidé du dernier exercice publié (conformément à l'article 23, paragraphe 2, sous a), du règlement (CE) no 1/2003).

Une communication des griefs informe le destinataire d'une éventuelle infraction aux règles de l'UE et lui permet de faire part de ses observations. Cependant l'envoi d'une communication des griefs ne préjuge pas de l'issue de l'enquête.

A ce stade, Focus Home Interactive poursuit sa coopération avec la Commission Européenne.

Ainsi, aucune provision n'est constatée dans les comptes au 31 mars 2019.

1.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

1.4 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

Il est à noter que les avances aux studios de développement versées dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution des jeux et autres investissements dans les jeux, dont la propriété intellectuelle « IP » n'est pas acquise par le Groupe ne sont pas immobilisées et demeurent comptabilisées en « Autres créances » (se reporter à la note 1.8 ci-dessous). Seuls les investissements réalisés pour les jeux où par exception, la propriété intellectuelle « IP » est acquise par le Groupe, figurent dans les immobilisations incorporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|-------------------------|
| - Concessions, brevets, licences : | Linéaire 3 ans |
| - Droit de propriété intellectuelle : | Dégressif sur 12 mois |
| - Installations générales, agencements et aménagements : | Linéaire 8 ans – 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | Linéaire 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau : | Linéaire 5 à 8 ans |

1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

- les dépôts et cautionnements liés aux emprunts et aux baux encours,
- le compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.
- les actions propres détenues par la Société dans le cadre de programme de rachat d'action.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Dans le cadre de programme de rachat d'action, la provision pour dépréciation est éliminée en consolidation.

1.6 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du « coût moyen pondéré » (CUMP).

La valeur brute des produits finis et des marchandises comprend le prix de fabrication ou d'achat et les frais accessoires y compris les droits de fabrication payés aux consociers.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée et est calculée référence par référence, en fonction de l'obsolescence, du taux de rotation et de la potentialité de vente des stocks. Chaque année le Groupe procède à la reprise de la totalité de la provision précédente et au calcul de la nouvelle provision.

S'agissant des ventes en dépôt dans certains pays à l'étranger, les jeux en dépôt demeurent la propriété de FHI et figurent donc dans son stock jusqu'à la réalisation de la vente par le distributeur dépositaire.

1.7 Créances clients

Les créances client sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque de recouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

1.8 Autres créances

Les autres créances sont composées majoritairement des avances aux studios de développement versées dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution. Ces contrats peuvent inclure des garanties de redevances minima et/ou le versement d'avances de royalties selon un échéancier prédéfini et dont les paiements sont conditionnés par la livraison des étapes de développement dites « Milestones ».

Lors du lancement des jeux, le montant total de garantie (qu'il soit pré-payé ou non) est étalé en charges sur la durée de vie estimée des jeux, comprise entre 12 et 24 mois, ou selon la période de consommation réelle de la garantie au regard des royalties générées.

Cette consommation de royalties est alors comptabilisée au compte de résultat dans le poste « Coûts des ventes ». Si l'amortissement est supérieur aux royalties avancées, une provision pour factures non parvenues serait établie.

1.9 Opérations en devises

Le Groupe a appliqué la réglementation ANC 2015-05 relative aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les opérations réalisées en devises sont comptabilisées au taux moyen mensuel du mois au cours duquel elles sont réalisées.

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion ainsi constatés sont comptabilisés à l'actif ou au passif du bilan.

Le Groupe s'engage régulièrement dans les opérations de couverture de risque de change. Cette couverture vise les encaissements en USD et en GBP et se souscrit en fonction des prévisions de flux entrants d'USD et GBP révisées en cours d'année.

Au 31 mars 2019, le Groupe a souscrit des contrats de couverture pour des engagements de ventes de 7,5 M USD et d'achats de 2,15 M GBP. Les cours garantis des différents contrats sont compris :

- Pour les contrats en USD : entre 1,1235 USD et 1,1521 USD pour 1 euro
- Pour les contrats en GBP : entre 0,8760 GBP et 0,9047 GBP pour 1 euro

1.10 Provision pour risques

Une provision pour risques est constituée pour faire face au risque de retour de marchandises des clients.

Cette provision est évaluée en neutralisant la marge réalisée sur les ventes de jeux présentant un risque d'écoulement et restant en stock chez les principaux clients en fonction d'un taux de retour évalué pour chaque titre selon la performance des ventes.

Une provision pour risque est aussi constituée lorsque le risque d'une perte à terminaison sur un jeu non encore lancé est probable. Celle-ci est évaluée en tenant compte des prévisions de ventes et de coûts afférents au jeu concerné.

1.11 Provision pour charges

La provision pour charges concerne notamment les engagements de retraite.

Les salariés français du Groupe bénéficient des prestations de retraites prévues par la réglementation française :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par Le Groupe, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements du Groupe pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges au compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

La méthode de calcul appliquée est la méthode rétrospective : méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière (droits à indemnité à la date actuelle avec salaires en fin de carrière actualisés).

Les engagements de retraite sont calculés au 31 mars 2019 selon les hypothèses suivantes :

- Ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée ;
- Taux d'actualisation : 1,04 % ;
- Taux d'augmentation des salaires 3% ;
- Table de mortalité : INSEE TV/TD 2011-2013.

Cette indemnité est calculée sur la base d'un départ volontaire des salariés à l'âge de 65 ans en accord avec les dispositifs de la convention collective en vigueur dans le Groupe.

1.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés des avances versées par les clients au titre des jeux en cours de lancement. Les produits sont reconnus en chiffres d'affaires lors du lancement de la commercialisation du jeu dans le territoire du contrat de distribution au titre duquel les avances sont versées.

1.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est exclusivement composé de ventes de jeux-vidéos sur support physique ou dématérialisé.

- Produits physiques (ventes retail)** : Les ventes de produits physiques sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients, net des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.
- Produits dématérialisés (ventes digitales)** : Les ventes de jeux en téléchargement sont comptabilisées lors du téléchargement par le consommateur final du jeu sur les sites internet du Groupe

ou sur les plateformes de téléchargement tierces (distributeurs digitaux), nettes des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.

1.14 Coûts des ventes

Le coût des ventes comprend les coûts externes suivants :

- les redevances dues aux studios de développement par jeu vidéo, comprenant :
 - o la charge d'amortissement des avances prévues contractuellement et versées aux studios avant ou après le lancement des jeux. Se référer à la note 1.8 concernant les modalités d'amortissement de ces avances, et
 - o des redevances complémentaires correspondant à un pourcentage de la rentabilité d'un titre, une fois les avances et coûts de fabrication recoupés.
- le coût de fabrication des produits vendus, y compris les droits de fabrication versés aux consociers,
- les royalties sur licences dus à des tiers dès lors que la propriété de la licence n'appartient pas aux studios de développement,
- les provisions sur stocks,
- les coûts de transport,
- les provisions pour risque retour clients et de perte à terminaison sur jeu (cf 1.10).

1.15 Coûts de production

Cette destination comprend les dépenses des équipes de suivi de production, y compris les salaires, charges et accessoires et les coûts externes de production (traduction, labélisation, et les tests de contrôle de qualité).

1.16 Frais de marketing & commercialisation

Cette destination comprend toutes les dépenses de marketing et de commercialisation, y compris les salaires, charges et frais accessoires des équipes dédiées, les divers coûts externes engagés dans le cadre des opérations de marketing et de commercialisation des jeux ainsi que les provisions pour créances douteuses.

1.17 Frais généraux et administratifs

Cette destination comprend toutes les dépenses administratives et de frais généraux, y compris les salaires et charges des équipes dédiées ainsi que toutes les autres charges non affectées ni au coût des ventes, coût de production ou au coût de marketing et de commercialisation.

1.18 Autres produits & charges d'exploitation

Cette destination comprend notamment :

- les produits et charges liés aux échanges publicitaires.
- les coûts liés aux jeux annulés : le Groupe peut investir des sommes dans des maquettes ou débuts de production de jeux. Si la direction évalue que la valeur commerciale du jeu ne justifie pas l'investissement dans son développement, le jeu n'est pas commercialisé et la charge correspondant aux sommes engagées est comptabilisée en coûts liés aux jeux annulés.

1.19 Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires (y compris les escomptes obtenus ou accordés), les charges d'intérêts sur les emprunts et les gains et pertes de change.

1.20 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des autres opérations non-récurrentes et non-liées aux investissements dans les jeux.

1.21 Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

2. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Critères de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération ou de la création d'une filiale.

Focus Home Interactive ne détient aucune filiale ou participation significative autre que sa filiale américaine créée en septembre 2013.

Entreprise	Siège	N° Siret	Contrôle	Intérêt	Méthode *
Focus Home Interactive USA LLC	1617 JFK Blvd. Suite 555 Philadelphia, PA 19103 USA	N/A	100%	100%	IG

* Intégration globale

2.2 Méthode de consolidation

La filiale américaine est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans la mesure où Focus Home Interactive France exerce sur cette entité un contrôle exclusif. La consolidation est réalisée directement par la société-mère consolidante.

2.3 Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitueraient un écart d'acquisition.

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de la période écoulée.

2.4 Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du Groupe sont établis selon les règles comptables applicables en France et sont, le cas échéant, retraités afin que les méthodes comptables soient harmonisées.

2.5 Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du Groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés.

2.6 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes de l'actif net des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base des cours journaliers.

La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique réserve de conversion.

2.7 Opérations en crédit-bail

Les contrats de crédit-bail n'ayant pas un caractère significatif, ils n'ont pas fait l'objet de retraitements, selon les dispositifs du règlement susvisé.

2.8 Impôts différés

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat consolidé avant impôt donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

2.9 Date de clôture des comptes

La société consolidante, tout comme sa filiale américaine, clôture ses comptes annuels au 31 mars.

2.10 Comparabilité des comptes

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 29 novembre 2017, les actionnaires ont approuvé la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social en les fixant respectivement au 1^{er} avril et 31 mars de chaque année. Ainsi, l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 s'est clôturé le 31 mars 2018.

Les comptes de l'exercice présenté de 12 mois dans ces états financiers ne sont donc pas directement comparables avec ceux de l'exercice publié par référence. Dans un souci de lisibilité, le Groupe présente pour certains postes un comparable supplémentaire de 12 mois (période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018).

	Note	31/03/2019 (12 mois)		31/03/2018 (15 mois)		Variation	31/03/2018 (12 mois)	
Chiffre d'affaires	3.14	125 982	100%	89 950	100%	36 032	75 916	100%
Coût des ventes	3.15	(89 353)		(62 778)		(26 575)	(51 962)	
Marge brute		36 629	29%	27 172	30%	9 457	23 954	32%
Coût de production	3.16	(4 590)		(3 684)		(906)	(2 993)	
Frais de marketing & commercialisation	3.17	(13 553)		(8 927)		(4 625)	(7 267)	
Frais généraux et administratifs	3.18	(4 718)		(4 850)		132	(3 929)	
Autres produits & charges d'exploitation		317		(170)		487	(163)	
Résultat d'exploitation		14 085	11%	9 541	11%	4 544	9 601	13%

3. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN, DE COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

3.1 Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent les investissements dans les outils de travail du Groupe.

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent également les montants versés aux studios prestataires au titre de jeux développés ou en cours de développement et dont le Groupe possède des droits de propriété intellectuelle.

	31/03/2018	Acquisitions	Cessions	31/03/2019
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 432	26	(20)	1 438
Autres immobilisations incorporelles	0	0		0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	1 432	26	(20)	1 438
Amort brevets, licences, marques, logiciels	(1 408)	(18)	20	(1 405)
Amort autres immobilisations incorporelles	0			0
AMORT IMMOS INCORPORELLES	(1 408)	(18)	20	(1 405)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	25	8	0	32

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de matériel informatique et de travaux d'aménagement et d'agencement des locaux.

	31/03/2018	Acquisitions	Cessions	31/03/2019
Constructions et agencements	195	13	(20)	189
Autres immobilisations corporelles	946	158	(146)	958
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 141	172	(166)	1 147
Amort constructions et agencements	(84)	(33)	20	(98)
Amort Autres immobilisations corporelles	(573)	(131)	146	(558)
AMORT IMMOS CORPORELLES	(658)	(163)	166	(655)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	484	8	0	492

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont composées majoritairement de matériel informatique. Les cessions concernent la sortie d'actifs qui ne sont plus en service.

3.3 Immobilisations financières

	31/03/2018	Acquisitions	Cessions	31/03/2019
Titres des sociétés non consolidées	1	0	(0)	1
Dépôts de garantie	222	36	(25)	233
Compte de liquidité - Gilbert Dupont	144	0	(39)	104
Autres immobilisations financières	13	0	(13)	0
VALEUR BRUTE DES ACTIFS FINANCIERS	379	36	(78)	338
Dépréciation des titres non consolidés	(1)	0	0	(1)
VALEUR NETTE DES ACTIFS FINANCIERS	378	36	(78)	337

Les immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie bancaire liés aux prêts souscrits, y compris des intérêts courus, ainsi que du compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.

3.4 Stocks

	31/03/2019			31/03/2018
	Brut	Provision	Net	Net
Marchandises	1 190	(355)	835	634
Produits finis	207	(1)	206	86
TOTAL DES STOCKS	1 397	(356)	1 041	720

A la clôture, le Groupe procède à la reprise de toutes les dépréciations comptabilisées à la clôture précédente et calcule une nouvelle dépréciation. Au 31/03/2019, une dotation de 356 K€ et une reprise de 276 K€ ont été comptabilisées, représentant un impact négatif de 80 K€ sur le résultat d'exploitation.

3.5 Clients et comptes rattachés

	31/03/2019			31/03/2018
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	8 526	(25)	8 501	6 944
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	8 526	(25)	8 501	6 944

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

Au cours de la période, une provision pour dépréciation des comptes clients a été passée pour 25K€. Il n'y en avait pas au 31/03/2018.

3.6 Autres créances et comptes de régularisation

	31/03/2019			31/03/2018
	Brut	Provision	Net	Net
Avances et acomptes versés	35 197	-	35 197	37 221
Fournisseurs débiteurs	566	-	566	11
Créances sociales et fiscales	2 178	-	2 178	2 358
Impôts différés actif	406	-	406	266
Autres créances diverses	-	-	-	170
Charges constatées d'avance	2 369	-	2 369	2 902
Instruments de couverture de change	84	-	84	26
Ecart de conversion actif	21	-	21	3
TOTAL AUTRES CREANCES	40 822	0	40 822	42 957

Dont :

- A moins d'un an	40 822	0	40 822	42 957
- A plus d'un an et moins de cinq ans				
- A plus de cinq ans				

Les avances et acomptes versés sont majoritairement des avances aux studios de développement versés dans le cadre des contrats d'acquisition de droits d'édition et de distribution, le solde de ces avances s'élevait respectivement à 35,4 M€ au 31 mars 2019 et à 37,2 M€ au 31 mars 2018.

Le montant des avances versées aux studios de développement au cours de l'exercice 2018/19 a été de 26,5 M€ et était de 35,1 M€ au cours de l'exercice 2017/18.

Les créances sociales & fiscales concernent essentiellement les crédits de TVA et la TVA à régulariser sur les écritures de clôture (ex. TVA sur FNP).

Les autres créances sont essentiellement les actifs liés aux contrats d'affacturage dont les dépôts de garantie et les factures en-cours de cession (cf. note 3.26 – 2- Engagements reçus).

Les impôts différés se décomposent comme suit :

	31/03/2018	Variation	31/03/2019
Différences temporaires	266	28	295
Impôt différés	266	28	295

Le montant des charges constatées d'avance par nature s'analyse comme suit :

	31/03/2019	31/03/2018
Abonnements et locations	49	200
Cotisations et autres frais	55	96
Jeux non sortis	2 265	2 606
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 369	2 902

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation. Les dépenses sur les jeux en développement comprennent essentiellement les frais de marketing et de production (localisation et test) pour les jeux en cours de développement. Ces frais sont comptabilisés en charges lors du lancement des jeux.

3.7 Trésorerie

	31/03/2019	31/03/2018
Valeurs Mobilières	0	0
Disponibilités	20 001	9 636
Trésorerie brute	20 001	9 636
Découvert bancaire	0	0
Trésorerie nette	20 001	9 636

Les valeurs mobilières sont placées dans des bons à moyen terme négociables. Le Groupe n'a pas de valeurs mobilières au 31 mars 2019.

3.8 Capitaux propres consolidés

Au 31 mars 2019, le capital du Groupe Focus Home Interactive est composé de 5 250 387 actions ordinaires au nominal de 1,20 € entièrement libérées.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
En début d'exercice	5 227 452	1,2
Actions émises pendant l'exercice	22 935	1,2
En fin d'exercice	5 250 387	1,2

Actions propres

Les actions propres au 31 mars 2019 s'élèvent à 3,9 M€, correspondant au programme de rachat d'actions propres pour 3,7 M€ et aux titres achetés dans le cadre du programme de liquidité mis en place par le Groupe pour 0,2 M€.

3.9 Capital potentiel – Instruments dilutifs

Le Groupe a procédé à l'attribution/émission de différentes valeurs mobilières donnant accès au capital. Sont rappelées ci-après les évolutions concernant chacune des catégories de titres donnant accès au capital au cours de la période présentée ainsi que des tableaux synthétiques des plans.

a) Attributions d'actions gratuites (AGA)

Plan AGA 2017 - 2 : Au 6 octobre 2017, le Groupe a procédé à l'attribution de 14 450 titres dont la délégation a été votée par le Groupe le 12 septembre 2017.

Plan AGA 2018 - 1 : Au 12 octobre 2018, le Groupe a procédé à l'attribution de 18 000 titres dont la délégation a été votée par le Groupe le 27 septembre 2018.

Plan AGA 2018 - 2 : Au 12 octobre 2018, le Groupe a procédé à l'attribution de 6 300 titres dont la délégation a été votée par le Groupe le 27 septembre 2018.

Plan AGA 2018 - 3 : Au 12 octobre 2018, le Groupe a procédé à l'attribution de 18 000 titres dont la délégation a été votée par le Groupe le 27 septembre 2018.

Plan AGA 2018 - 4 : Au 12 octobre 2018, le Groupe a procédé à l'attribution de 6 300 titres dont la délégation a été votée par le Groupe le 27 septembre 2018.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2019.

b) Options de souscription d'actions

En 2015, le Groupe avait procédé à la création de 200 000 stock-options du plan SO 2015 attribuées au 06/01/2015. Depuis, 195 000 options ont été levées.

En 2017, le Groupe a procédé à la création de 25 000 stock-options du plan SO 2017 attribuées au 06/10/2017. Depuis, aucune option n'a été levée pour cause de période d'attribution en-cours.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2019.

c) Bons de souscription d'actions

En 2015, le Groupe avait procédé à la création de 5 000 BSA du plan BSA 2015 attribuées au 06/01/2015 (ouvert pour une période de 10 ans au prix de 9,10€).

Il s'agit du seul plan en vigueur au 31 mars 2019.

	AGA			SO			BSA
Date d'autorisation	26/11/2015	21/07/2017	12/10/2018	06/01/2015	06/10/2017	12/10/2018	06/01/2015
Date butoire d'exerçabilité							06/01/2025
Prix d'exercice				9,1	21,3		9,1
Quantités autorisées	100 000	32 527	54 800	200 000	25 000	25 000	5 000
Quantités attribuées	100 000	25 700	48 600	200 000	7 450	-	5 000
Quantités exercées	100 000	11 250	-	195 000	-	-	-
-	AGA 2016: dont 80 200 définitivement acquises le 26/11/2016; 11 250 définitivement acquis le 12/07/2017; 8 550 définitivement acquises le 05/10/2018						
-	AGA 2017 : dont 11 250 définitivement acquises le 20/07/2018 ; et 14 450 attribuées le 06/10/2017 (en-cours d'acquisition à la clôture)						
-	AGA 2018 : dont 48 600 attribuées le 12/10/2018						

3.10 Provisions pour risques et charges

	31/03/2018	Dotations	Reprises	31/03/2019
Provision pour risques	251	1 140	(1 184)	207
Provision pour Indemnités de Fin de Carrière	144	74	0	218
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	394	1 215	(1 184)	425

Les provisions pour risques correspondent essentiellement à la provision pour indemnité de départ à la retraite et à la provision pour charges sociales sur AGA.

3.11 Emprunts et dettes financières

	31/03/2018	Nouveaux emprunts	Remboursements	Autres	31/03/2019
Emprunts bancaires (hors découvert)	1 847		(664)		1 183
- dont à moins d'un an	751				542
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	1 096				641
- dont à plus de 5 ans	0				0
Découvert bancaire	0			0	0
Endettement financier	1 847	0	(664)	0	1 183
Trésorerie*	9 636				20 001
ENDETTEMENT NET	(7 789)	0	(664)	0	(18 819)

(*) Trésorerie hors instruments de trésorerie

L'endettement financier brut hors découverts bancaires inclut deux emprunts bancaires ainsi qu'un prêt OSEO et un prêt BPI renégocié en novembre 2017. Ces emprunts sont assortis de covenants financiers, ces derniers sont respectés (se reporter à la note 3.26 sur les engagements).

Les emprunts et dettes financières sont des emprunts en Euros et à taux fixes dont les modalités sont détaillées ci-dessous :

	Montant nominal	Taux nominal	Durée et modalités de remboursement	Date de souscription	Solde au 31/03/2018	Solde au 31/03/2019
Prêt OSEO 2	550 K€	2,37% fixe	7 ans avec 1er remboursement en capital différé au 1er août 2014 (20 trimestrialités)	juil-12	193	83
Banque Palatine	750 K€	2,5% fixe	5 ans avec une 1ère trimestrialité décalée en nov 2014 (puis 20 trimestrialités)	août-14	235	79
HSBC	750 K€	2,04% fixe	5 ans avec 1er remboursement en capital différé au 1er janvier 2015 (20 trimestrialités)	août-14	271	117
BPI	1 200 K€	2,39% fixe	5 ans en 20 trimestrialités sans différé	oct-17	1 140	900

3.12 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se présentent comme suit :

	31/03/2019	31/03/2018
Dettes fournisseurs	1 705	1 604
Factures non parvenues	1 148	796
Factures non parvenues - studios	11 716	9 059
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	14 568	11 458

Au 31 mars 2019, les factures non parvenues- studios ne concernent que les factures à recevoir au titre des royalties complémentaires relative aux rapports de vente envoyés aux studios dans les 45 jours suivants la date de clôture.

3.13 Autres dettes

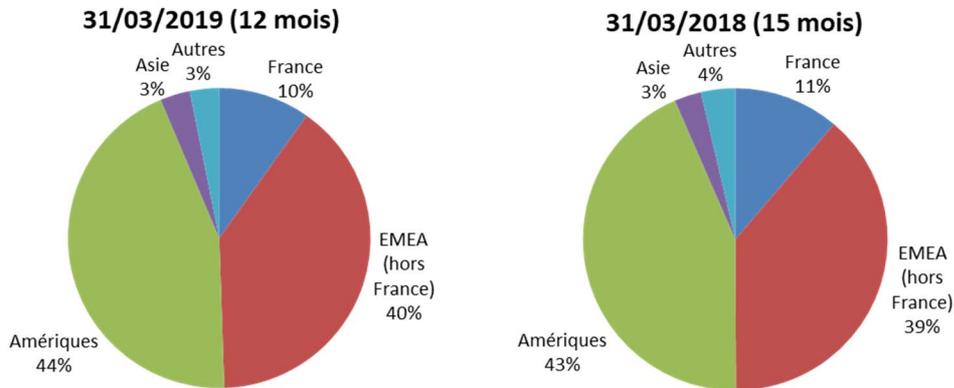
	31/03/2019	31/03/2018
Dettes fiscales et sociales	5 334	1 710
Impôts différés passif	111	0
Autres dettes (dont avances et acomptes reçus)	3 230	2 281
Produits constatés d'avance	1 703	239
Ecart de conversion passif	122	30
TOTAL AUTRES DETTES	10 499	4 259

Dont à moins d'un an 10 499 4 259

Les « autres dettes (dont avances et acomptes reçus) » sont composés essentiellement des avoirs à établir aux clients découlant de leurs conditions contractuelles.

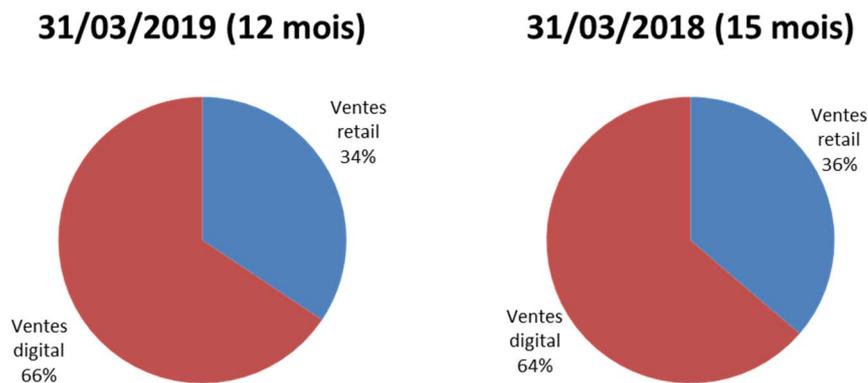
3.14 Ventilation du chiffre d'affaires

A Répartition des ventes par zones géographiques



Zone géographique	31/03/2019 (12 mois)		31/03/2018 (15 mois)		Variation			31/03/2018 (12 mois)	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %	Répartition en points	En K€	En %
France	12 358	10%	10 092	11%	2 266	22%	-1,4 pts	8 793	12%
EMEA (hors France)	49 959	40%	34 809	39%	15 150	44%	1,0 pts	29 540	39%
Amériques	55 681	44%	39 213	44%	16 468	42%	0,6 pts	32 556	43%
Asie	4 023	3%	2 566	3%	1 457	57%	0,3 pts	2 266	3%
Autres	3 961	3%	3 270	4%	690	21%	-0,5 pts	2 761	4%
Total	125 982	100%	89 950	100%	36 032	40%		75 916	100%

B Répartition par canal de ventes



Canal de vente	31/03/2019 (12 mois)		31/03/2018 (15 mois)		Variation			31/03/2018 (12 mois)	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %	Répartition en points	En K€	En %
Ventes retail	43 317	34%	32 665	36%	10 651	33%	-1,9 pts	26 909	41%
Ventes digital	82 665	66%	57 285	64%	25 381	44%	1,9 pts	49 007	59%
Total	125 982	100%	89 950	100%	36 032	40%		75 916	100%

3.15 Coût des ventes

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation	31/03/2018 (12 mois)
Coût de fabrication & accessoires	15 473	13 059	2 413	13 227
Redevances studios	73 880	49 719	24 162	65 310
TOTAL COUT DES VENTES	89 353	62 778	26 575	78 537
<i>dont amortissement des avances</i>	<i>26 904</i>	<i>10 121</i>		<i>25 780</i>

3.16 Coût de production

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation	31/03/2018 (12 mois)
Charges Externes de Production	1 226	642	584	527
Frais Internes de production (Salaires & Allocations)	3 364	3 042	322	2 466
TOTAL COUT DE PRODUCTION	4 590	3 684	906	2 993

3.17 Frais de marketing et de commercialisation

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation	31/03/2018 (12 mois)
Charges Externes de Marketing & Commercialisation	9 500	4 305	5 195	3 420
Frais et charges liés aux créances	269	254	16	228
Frais Internes Marketing et Commercialisation (Salaires & Allocations)	3 783	4 369	(585)	3 619
TOTAL FRAIS DE MARKETING & COMMERCIALISATION	13 553	8 927	4 625	7 267

3.18 Frais généraux et administratifs

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation	31/03/2018 (12 mois)
Autres charges liées au personnel	57	92	35	83
Loyers, charges locatives et frais annexes	771	764	(7)	620
Frais Informatiques & Téléphoniques	248	336	88	259
Services Bancaires	147	142	(5)	119
Taxes et Impôts hors IS	545	415	(130)	376
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 085	1 262	177	1 031
Frais Internes administratifs (Salaires & Allocations)	1 685	1 581	(104)	1 272
Dotation aux Amortissements	179	258	79	170
TOTAL DES FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS	4 718	4 850	132	3 929

3.19 Charges de personnel

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation	31/03/2018 (12 mois)
Frais de production	3 257	3 001	(256)	2 507
Frais de marketing et commercialisation	3 637	4 267	630	3 512
Frais généraux et administratifs	1 453	1 471	18	1 212
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	8 346	8 739	393	7 230

3.20 Variation nette des amortissements et provisions

VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS PAR NATURE	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation
Dotation aux amortissements :			
- sur immobilisations incorporelles	18	57	(39)
- sur immobilisations corporelles	161	201	(39)
Total dotations aux amortissements	179	258	(78)
Dotation aux provisions :			
- sur stocks	356	276	80
- sur actif circulant (hors stocks)	25	0	25
- sur risques et charges	1 119	141	978
- risque pour pertes de changes	21	3	18
- sur risques et charges (hors risque retour)	74	23	52
Total dotation aux provisions	1 596	443	1 153
Reprises de provisions :			
- sur stocks	278	289	(12)
- sur actif circulant (hors stocks)	0	519	(519)
- sur risques et charges	1 119	41	1 078
- risque pour pertes de changes	3	2	1
- sur risques et charges (hors risque retour)	62	36	25
Total reprises de provisions	1 461	888	574
Total dotations aux provisions nettes des reprises	135	(445)	580
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	314	(187)	501

VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS PAR DESTINATION	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation
Dotation aux amortissements :			
- sur frais de production	0	0	0
- sur frais de marketing et commercialisation	0	0	0
- sur frais généraux et administratifs	179	258	(79)
- sur coût des ventes	0	0	0
Total dotations aux amortissements	179	258	(79)
Dotation aux provisions :			
- sur frais de production	41	20	21
- sur frais de marketing et commercialisation	63	30	33
- sur frais généraux et administratifs	25	65	(40)
- sur coût des ventes	1 430	328	1 102
- exceptionnelles	36	0	36
Total dotation aux provisions	1 596	443	1 153
Reprises de provisions :			
- sur frais de production	17	0	0
- sur frais de marketing et commercialisation	37	0	37
- sur frais généraux et administratifs	15	0	15
- sur coût des ventes	1 330	851	478
- exceptionnelles	62	36	25
Total reprises de provisions	1 461	888	573
Total dotations aux provisions nettes des reprises	135	(445)	580
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	314	(187)	501

3.21 Résultat financier

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation
Gain de change	714	620	94
Reprises d'amortissements et provisions	3	2	1
Autres produits financiers	0	0	(0)
Produits financiers	717	622	95
Perte de change	754	404	351
Intérêts financiers	43	92	(49)
Dotations aux amortissements et provisions	21	3	18
Autres charges financières	3	3	(0)
Charges financières	821	501	320
RESULTAT FINANCIER	(104)	121	(225)

3.22 Résultat exceptionnel

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation
Reprises d'amortissements et provisions	61	36	25
Produits de cession d'immobilisations	0	0	0
Autres produits exceptionnels	0	60	(60)
Produits exceptionnels	61	97	(35)
Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0
Autres charges exceptionnelles*	2 096	113	1 983
Charges exceptionnelles	2 096	113	1 983
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 035)	(16)	(2 018)

* Correspond principalement aux indemnités, charges sociales incluses, relatives au protocole d'accord transactionnel suite au départ de l'ancien président (cf 1.1)

3.23 Résultat net par action

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)
Capital social	6 300	6 273
Nombre d'actions	5 250 387	5 227 452
<i>Nombre d'actions pondérées hors actions propres</i>	<i>5 183 888</i>	<i>4 872 784</i>
<i>Nombre d'actions dilutives</i>	<i>80 500</i>	<i>52 950</i>
Nombre d'actions diluées	5 264 388	4 925 734
Résultat net	7 974	6 451
Résultat net par actions pondérées	1,54	1,32
Résultat net dilué par actions	1,51	1,31

3.24 Impôt sur les bénéfices

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)
Actifs d'impôts différés	406	266
Passifs d'impôts différés	(111)	0
Impôts différés au bilan	295	266
Impôt exigible	4 001	3 063
Impôt différés	(28)	131
Charge d'impôt	3 972	3 194

Résultat Courant avant Impôt	11 946
Impôts Courants	(4 001)
Impôts Différés	28
Charge d'Impôt Totale	(3 972)
Taux Effectif d'Impôt	33,25%
Taux Standard Groupe	34,43%
Charge d'Impôt Théorique	(4 113)
Différence Théorique / Réelle	(141)
Eléments expliquants la différence entre la charge d'impôt théorique et réelle :	
Différences permanentes	(140)
CICE	(45)
Ecart de taux	(27)
Autres réintégrations / déductions	(53)
Crédits d'impôts et retenues à la source	(15)
Autres	
Total des éléments de preuve d'impôt identifiés	(140)

3.25 Effectif

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)
Production	55	46
Marketing et commercial	43	38
Administratif	15	13
Total Effectif moyen	113	97

3.26 Engagements hors bilan

1- Engagements donnés

a) **Engagements donnés aux studios et ayants-droits**

Au 31 mars 2019, le Groupe a signé des contrats d'acquisition de droits d'édition et de distribution avec les studios et des contrats de licence portant sur les droits d'adaptation d'une marque ou titre avec les ayants-droits de la marque, titre ou franchise concernée. Les sommes restantes à verser s'élèvent à 38 812 K€ (38 162 K€ envers les studios et 650 K€ envers les ayants droits titulaires de marque, titre ou franchise). Ils étaient de 31 328 K€ (30 559 K€ envers les studios et 769 K€ envers les ayants droits titulaires de marque, titre ou franchise) au 31 mars 2018.

Une fois versées, ces sommes seront comptabilisées au poste avances versées à l'actif du Bilan et seront recyclées en compte de résultat selon le principe décrit en note 1.8.

b) **Engagements de Locations Simples**

Les locations comprennent un bail immobilier signé le 1er mai 2014 pour le siège du Groupe complété par avenants du 2 mars 2015 et du 22 juin 2018, et par un bail dérogatoire signé le 19 janvier 2017 pour un espace additionnel.

c) **Autres contrats de location**

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

d) **Crédit-baux**

Le Groupe a des contrats de location en crédit-bail sur du matériel mais qui ne relève pas d'un caractère significatif.

e) **Covenants bancaires**

Le Groupe doit respecter des ratios sur ses fonds propres, son endettement, sa situation nette et ses dettes à moyen terme.

Au 31 mars 2019, le Groupe est en conformité avec tous ces ratios

f) **Couvertures de change**

L'exposition du Groupe au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses dans cette monnaie.

Voir note 1.9 pour les informations concernant la politique de couverture des risques de devises.

g) **Dailly**

Au 31 mars 2019, le Groupe ne présente aucun Dailly en-cours.

2- Engagements reçus

Le Groupe a établi avec la société Nabuboto, également principale actionnaire du Groupe, une convention en garantie de prêt bancaire accordé en 2014 a été signé pour un montant de 375 K€ par nantissement d'actions du Groupe.

Les garanties portées par Nabuboto ont donné lieu à des apports de contre-garantie par la BPI à la hauteur de 30% du capital restant dû au titre des prêts 2014.

Le Groupe a souscrit un contrat d'affacturage avec la société Finifac et bénéficie de lignes de Dailly avec ses banques.

Le Groupe bénéficie d'engagements de la part de ses banques et partenaires financiers sur les lignes de crédits à tirage « revolving » ou de facilité de caisse s'élevant à 10,5 M€.

3.27 Transactions avec les parties liées

Le Groupe rémunère ses mandataires, dont les membres du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire.

Rémunérations en milliers d'euros	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)
Indemnités de mandat (1)	36	45
Prestations de services (2)	-	29
Jetons de présence (3)	45	50
TOTAL	81	124

(1) Indemnités de mandat au titre du mandat du Président du conseil de surveillance.

(2) Montant chargé au titre d'une convention de prestations de services conclues avec la société CSA Consultants dont Madame Wancin, actionnaire et membre du conseil de surveillance du Groupe, était actionnaire jusqu'au 01/01/18.

(3) Jetons de présence dus aux membres du conseil de surveillance.

Le Groupe n'a pas identifié d'autres transactions conclues avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché ou ayant un impact matériel sur les comptes, à ce titre aucune information complémentaire visée par l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est nécessaire.

3.28 Honoraires des commissaires aux comptes

	En milliers d'Euros		En %	
	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)
Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés:				
- Emetteur	88,4	92,2	100%	100%
Total mission légale des contrôleurs légaux des comptes	88,4	92,2	100%	100%
Autres prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement				
Total autres prestations	0,0	0,0	0%	0%
Total	88,4	92,2	100%	100%

Focus Home Interactive

Société Anonyme

11, Rue de Cambrai

75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

Gatti Conseil
68 rue Albert Perdreaux
78140 Vélizy-Villacoublay

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense

Focus Home Interactive

Société Anonyme

11, Rue de Cambrai

75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'Assemblée Générale de la société Focus Home Interactive

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Focus Home Interactive relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Vélizy-Villacoublay et Paris-La Défense, le 29 juillet 2019

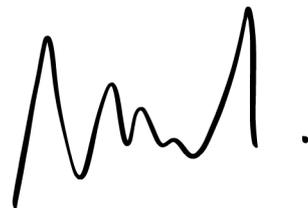
Les commissaires aux comptes

Gatti Conseil

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Bertrand GATTI

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, featuring a series of sharp peaks and valleys, ending with a small dot.

Julien RAZUNGLES



**COMPTES ANNUELS
EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 MARS 2019**

En milliers d'Euros

Désignation de l'entreprise : Focus Home Interactive		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 15						
Adresse de l'entreprise : 11, rue de Cambrai, 75019 PARIS		Durée de l'exercice précédent* : 12						
Numéro SIRET* : 39985627700021		Code APE : 58.21 Z						
en K€		Exercice N, clos le : 31/03/2019		31/03/2018				
		Brut	Amortissements, provisions	Net				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de recherche et de développement*	AD	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 475	1 442	32	25
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	189	98	91	111
		Installations techniques, matériels et outillages industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	956	558	399	373
		Immobilisations en cours	AV	AW	2		2	0
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1	1	0	13
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 239	346	3 893	515
TOTAL (II)		BJ	БК	6 862	2 444	4 417	1 037	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	716	206	510	484
		Marchandises	BT	BU	207	1	206	86
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	35 552		35 552	37 216	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés* (3)	BX	BY	9 876	25	9 851	5 706
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 286		2 286	4 921
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	0		0	0
Disponibilités		CF	CG	19 946		19 946	9 317	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3)	CH	CI	2 068		2 068	2 356	
	TOTAL (III)	CJ	CK	70 652	232	70 420	60 087	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			106		106	29
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	77 619	2 676	74 943	61 152	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :		immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise : Focus Home Interactive			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé 6 300 K€)		DA	6 300	6 273
	Primes d'émission, de fusion, d'apports,		DB	21 625	21 568
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	779	779
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations de cours)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'ouvrages originaux d'artistes vivants)		DG		
	Report à nouveau		DH	11 126	7 791
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	7 587	6 342
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées*		DK		
TOTAL (I)			DL	47 419	42 754
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	207	251
	Provisions pour charges		DQ	218	144
	TOTAL (III)			DR	425
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 212	1 858
	Emprunts et dettes financières diverses (dont emprunts participatifs) EI		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	2 137	172
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	14 185	11 704
	Dettes fiscales et sociales		DY	5 410	2 813
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	2 330	1 189
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	1 703	239
TOTAL (IV)			EC	26 977	17 975
Ecart de conversion passif*			ED	122	30
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	74 943	61 152
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	24 198	16 707	
(5)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise :		Focus Home Interactive							
		Exercice N (12 mois)				Exercice N-1 (15 mois)			
		France		Exportations et livraisons		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 029	FB	70	FC	1 099	1 624	
	Production vendue	biens*	FD	6 956	FE	20 573	FF	27 530	18 268
		services*	FG	2 941	FH	89 437	FI	92 379	63 745
		Chiffre d'affaires nets*	FJ	10 927	FK	110 081	FL	121 007	83 637
	Production stockée*					FM	1	76	
	Production immobilisée*					FN			
	Subvention d'exploitation					FO	3	5	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 292	932	
	Autres produits (1) (11)					FQ	67	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	123 369	84 651
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 144	698	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(117)	(25)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 949	6 137	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	89 314	58 009	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	673	563	
	Salaires et traitements*					FY	5 286	5 748	
	Charges sociales (10)					FZ	2 413	2 489	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :					GA	179	256
		- dotations aux amortissements*					GB		
		- dotations aux provisions *					GC	232	235
	- sur actif circulant : dotations aux provisions					GD	1 215	167	
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	202	579	
Autres charges (12)					GF	108 490	74 857		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	14 878	9 794	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
Opérations courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	12	29	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26	17	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	714	620	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	752	667	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	346		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	49	95	
	Différence négative de change					GS	754	404	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 150	498	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
						GV	(398)	168	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)									
						GW	14 480	9 963	

Désignation de l'entreprise :		Focus Home Interactive	
		Exercice N (12 mois)	Exercice N-1 (15 mois)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	147
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	62
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	209
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	70
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	2 257
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 326
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 117)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	775
Impôts sur les bénéfices*	(X)	HK	4 001
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		HL	124 329
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM	116 742
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	7 587
			6 342

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société Focus Home Interactive sont établis sur la base des principes comptables applicables en France (référentiel 99-03), dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes visés au règlement ANC 2014-03.

Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'Euros.

1.1 Evènements significatifs de la période

Focus Home Interactive a réalisé un chiffre d'affaires sur douze mois de 121 M€ au 31 mars 2019 alors que le chiffre d'affaires des quinze mois précédents s'élevait à 83,6 M€ au 31 mars 2018. Ce chiffre de 2018-19 est réalisé grâce à la réussite de jeux phares comme « Vampyr », « Farming Simulator 19 » ou encore « Insurgency : Sandstorm ».

Nos charges d'exploitation représentent 108,5 M€ au 31 mars 2019 contre 74,9 M€ au 31 mars 2018 et le résultat d'exploitation est de 14,9 M€. Il était de 9,7 M€ au 31 mars 2018.

Après prise en compte d'un résultat financier de -398 K€, d'un résultat exceptionnel de -2,1 M€, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 775 K€ et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 4 M€, le résultat net s'élève à 7,6 M€.

Le total de notre bilan passe de 61,2 M€ au 31 mars 2018 à 74,9 M€ au 31 mars 2019. Les capitaux propres qui étaient de 42,8 M€ au 31 mars 2018 atteignent 47,4 M€ au 31 mars 2019.

Les immobilisations incorporelles nettes augmentent légèrement de 25 K€ à 32 K€, et les immobilisations corporelles nettes restent stables à 0,5 M€.

La trésorerie nette de la Société s'élève à 19,9 M€.

Les autres évènements marquants de la période sont :

Changement de la direction de la Société

Le 10 avril 2018, la Société a annoncé le départ de Cédric Lagarrigue, président du Directoire, suite à sa démission en date du 6 avril 2018. M Jürgen Goeldner a été aussitôt nommé par le Conseil de Surveillance pour prendre la présidence du Directoire de la Société. Ancien membre de ce même Conseil, M Goeldner a plus de trente années d'expérience dans la direction de sociétés de jeux vidéo. Après le départ de M Lagarrigue, il a été convenu d'un protocole d'accord transactionnel, autorisé par le Conseil de surveillance, à l'identique du processus d'autorisation des conventions règlementées. Ce protocole prévoit, à l'exclusion de tout autre engagement financier :

- le versement d'une indemnité forfaitaire, transactionnelle et définitive de 1 350 000 €
- la levée de la condition de présence applicable aux 9 000 actions gratuites attribuées à M Lagarrigue par la société le 21 juillet 2017
- l'exécution de la clause de non-concurrence rémunérée d'une durée de 12 mois prévue par son contrat de travail

Nomination d'un nouveau membre au Directoire

M Thomas Barrau, Directeur marketing de la Société avec 12 années d'expérience dans le marketing du jeu vidéo dont 10 années chez Focus a été nommé membre du Directoire.

Mise en place d'un management package

La première phase d'un nouveau management package a été approuvée par le Conseil de Surveillance destiné au top et middle management ainsi qu'aux talents clé. A terme, le plan doit être composé de 25 000 stock-options et de 54 800 actions gratuites sur une période de 3 ans.

Programme de rachat d'actions propres

Le Directoire réuni le 26 octobre 2018, après avoir obtenu l'autorisation préalable du Conseil de surveillance, a décidé, en vertu de la 9ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 27 septembre 2018, d'autoriser le Président du Directoire de la Société à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions. Sur le fondement de cette autorisation, un mandat a été confié à un prestataire de services d'investissement afin de procéder à des achats d'actions de la Société. Celui-ci pourra acheter aux dates qu'il jugera opportunes un nombre maximal de 200 000 actions aux conditions de prix autorisées par l'Assemblée Générale Mixte. Ce programme expirera au plus tard le 26 mars 2020. Cette décision n'affecte pas l'exécution du contrat de liquidité conclu par la Société.

Au 31 mars 2019, 138 657 actions ont été rachetées dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport.

Annnonce de sa stratégie «EEE »

En novembre 2018, la Société a annoncé au marché sa stratégie « EEE » : Enhance, Evolve, Explore. Tout en continuant d'appliquer une stratégie éprouvée, la Société entend renforcer ses liens avec les studios et son contrôle sur l'IP des jeux, augmenter ses investissements dans des jeux tout en permettant une meilleure diversification des studios partenaires, et en utilisant de nouveaux moyens de développer la rentabilité des jeux et IP du catalogue.

Sortie réussie de Titres Phares

La Société se félicite du lancement le 5 juin 2018 de son jeu « *Vampyr* », succès commercial et critique international et qui s'est écoulé à plus d'un million d'exemplaires. La Société vient d'annoncer le renouvellement de son partenariat avec DONTNOD, pour un projet qui sera le plus ambitieux dans l'histoire du studio et de l'éditeur.

Focus se félicite également des ventes records établies avec la sortie en novembre de « *Farming Simulator 19* », vendu à plus de deux millions d'exemplaires à date, et classé parmi les best-sellers dans de nombreux pays à travers le monde. L'expérience « Farming » continuera de s'enrichir dans les mois à venir avec la sortie de nombreux contenus additionnels mais également d'une nouvelle version Switch.

Fort du succès de MudRunner autre million seller de la Société, cette année a été marquée par la sortie d'une édition American Wilds, venant enrichir toujours plus cette expérience off-road ultime.

Le mois de décembre a été marqué par la sortie d'« *Insurgency: Sandstorm* ». En quelques semaines à peine, le titre de New World Interactive destiné aux hardcore gamers s'est écoulé à plus d'un demi-million de copies sur Steam. Le jeu bénéficie de mises à jour régulières, apportant toujours plus de contenu et modes de jeu, pour une communauté de joueurs passionnés qui ne cesse de grandir.

Enfin, la Société a clos cet exercice fiscal avec la sortie de « *Battlefleet Gothic: Armada 2* », suite tant attendue de la franchise à succès de Games Workshop mettant en scène des batailles spatiales épiques dans l'univers de Warhammer 40K.

Signature d'un nouveau bail

La Société a signé un bail pour l'extension des locaux situés au 11 rue de Cambrai, Parc Pont de Flandre, 75019 Paris.

1.2 Evènements postérieurs au 31 mars 2019

Le 10 et 11 avril 2019, Focus Home Interactive a organisé au cœur de Paris son événement annuel, le What's Next. Plus de 120 Médias du monde entier, 15 studios et 150 partenaires commerciaux de Focus se sont ainsi donné rendez-vous durant deux journées pour dévoiler un peu plus les titres du catalogue Focus 2019 - versions jouables, présentations exclusives des jeux par les développeurs et interviews ont été au programme.

Faisant suite aux annonces sur la stratégie de la Société, les visiteurs ont ainsi découvert un nouvel espace dévoilant 12 partenariats pour les prochaines années (ref. Partie 4 Evolution prévisible et perspective d'avenir).

Le mois d'avril a été marqué par la sortie du titre « World War Z » de Saber, adapté du film éponyme de Paramount, et qui s'est classé dès sa sortie tout en haut des classements des best-sellers à travers le monde. A ce jour plus de 2 millions de joueurs ont fait l'acquisition de ce jeu.

« A Plague Tale: Innocence », le petit bijou développé par le studio Asobo s'est classé dès sa sortie en mai parmi les best-sellers sur les principaux territoires, et a séduit les joueurs du monde entier, comme le prouvent les 94% d'avis positifs des utilisateurs de la plateforme de téléchargement Steam.

Par ailleurs, la Société a reçu en avril 2019 une communication des griefs de la Commission Européenne dans le cadre de son enquête ouverte le 2 février 2017 visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo dont Focus Home Interactive.

Ces griefs portent essentiellement sur les restrictions techniques et contractuelles qui aurait eu pour effet de limiter la circulation de jeux PC en Europe.

A ce stade, la Commission Européenne n'a pas adressé de pénalité à Focus Home Interactive. Toutefois, il est rappelé que, si une telle pénalité devait être adressée à la Société, le plafond de l'amende ne peut excéder 10% du chiffre d'affaires consolidé du dernier exercice publié (conformément à l'article 23, paragraphe 2, sous a), du règlement (CE) no 1/2003).

Une communication des griefs informe le destinataire d'une éventuelle infraction aux règles de l'UE et lui permet de faire part de ses observations. Cependant l'envoi d'une communication des griefs ne préjuge pas de l'issue de l'enquête.

A ce stade, Focus Home Interactive poursuit sa coopération avec la Commission Européenne.

Ainsi, aucune provision n'est constatée dans les comptes au 31 mars 2019.

1.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Société revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

1.4 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

Il est à noter que les avances aux studios de développement versées dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution des jeux et autres investissements dans les jeux, dont la propriété intellectuelle « IP » n'est pas acquise par la Société ne sont pas immobilisées et demeurent comptabilisées en « Autres créances » (se reporter à la note 1.8 ci-dessous). Seuls les investissements réalisés pour les jeux où par exception, la propriété intellectuelle « IP » est acquise par la Société, figurent dans les immobilisations incorporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Concessions, brevets, licences :	Linéaire 3 ans
- Droit de propriété intellectuelle :	Dégressif sur 12 mois
- Installations générales, agencements et aménagements :	Linéaire 8 ans – 10 ans
- Matériel de bureau et informatique :	Linéaire 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	Linéaire 5 à 8 ans

1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

- les dépôts et cautionnements liés aux emprunts et aux baux encours,
- les créances et actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société de bourse Gilbert Dupont.
- les actions propres détenues par la Société dans le cadre de programme de rachat d'action

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.6 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du « coût moyen pondéré » (CUMP).

La valeur brute des produits finis et des marchandises comprend le prix de fabrication ou d'achat et les frais accessoires y compris les droits de fabrication payés aux consociers.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée et est calculée référence par référence, en fonction de l'obsolescence, du taux de rotation et de la potentialité de vente des stocks. Chaque année la société procède à la reprise de la totalité de la provision précédente et au calcul de la nouvelle provision.

S'agissant des ventes en dépôt dans certains pays à l'étranger, les jeux en dépôt demeurent la propriété de FHI et figurent donc dans son stock jusqu'à la réalisation de la vente par le distributeur dépositaire.

1.7 Créances clients

Les créances client sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque de recouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

1.8 Autres créances

Les autres créances sont composées majoritairement des avances aux studios de développement versées dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution. Ces contrats peuvent inclure des garanties de redevances minima et/ou le versement d'avances de royalties selon un échéancier prédéfini et dont les paiements sont conditionnés par la livraison des étapes de développement dites « Milestones ».

Lors du lancement des jeux, le montant total de garantie (qu'il soit pré-payé ou non) est étalé en charges sur la durée de vie estimée des jeux, comprise entre 12 et 24 mois, ou selon la période de consommation réelle de la garantie au regard des royalties générées.

Cette consommation de royalties est alors comptabilisée au compte de résultat dans le poste « Coûts des ventes ». Si l'amortissement est supérieur aux royalties avancées, une provision pour factures non parvenues serait établie.

1.9 Opérations en devises

La Société a appliqué la réglementation ANC 2015-05 relative aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les opérations réalisées en devises sont comptabilisées au taux moyen mensuel du mois au cours duquel elles sont réalisées.

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion ainsi constatés sont comptabilisés à l'actif ou au passif du bilan.

La Société s'engage régulièrement dans les opérations de couverture de risque de change. Cette couverture vise les encaissements en USD et en GBP et se souscrit en fonction des prévisions de flux entrants d'USD et GBP révisées en cours d'année.

Au 31 mars 2019, la Société a souscrit des contrats de couverture pour des engagements de ventes de 7,5 M USD et d'achats de 2,15 M GBP. Les cours garantis des différents contrats sont compris :

- Pour les contrats en USD : entre 1,1235 USD et 1,1521 USD pour 1 euro
- Pour les contrats en GBP : entre 0,8760 GBP et 0,9047 GBP pour 1 euro

1.10 Provision pour risques

Une provision pour risques est constituée pour faire face au risque de retour de marchandises des clients.

Cette provision est évaluée en neutralisant la marge réalisée sur les ventes de jeux présentant un risque d'écoulement et restant en stock chez les principaux clients en fonction d'un taux de retour évalué pour chaque titre selon la performance des ventes.

Une provision pour risque est aussi constituée lorsque le risque d'une perte à terminaison sur un jeu non encore lancé est probable. Celle-ci est évaluée en tenant compte des prévisions de ventes et de coûts afférents au jeu concerné.

1.11 Provision pour charges

La provision pour charges concerne notamment les engagements de retraite.

Les salariés français de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la réglementation française :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel la Société s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges au compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

La méthode de calcul appliquée est la méthode rétrospective : méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière (droits à indemnité à la date actuelle avec salaires en fin de carrière actualisés).

Les engagements de retraite sont calculés au 31 mars 2019 selon les hypothèses suivantes :

- Ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée ;
- Taux d'actualisation : 1,04 % ;
- Taux d'augmentation des salaires 3% ;
- Table de mortalité : INSEE TV/TD 2011-2013.

Cette indemnité est calculée sur la base d'un départ volontaire des salariés à l'âge de 65 ans en accord avec les dispositifs de la convention collective en vigueur dans la Société.

1.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés des avances versées par les clients au titre des jeux en cours de lancement. Les produits sont reconnus en chiffres d'affaires lors du lancement de la commercialisation du jeu dans le territoire du contrat de distribution au titre duquel les avances sont versées.

1.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est exclusivement composé de ventes de jeux-vidéos sur support physique ou dématérialisé.

- Produits physiques (ventes retail)** : Les ventes de produits physiques sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients, net des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.
- Produits dématérialisés (ventes digitales)** : Les ventes de jeux en téléchargement sont comptabilisées lors du téléchargement par le consommateur final du jeu sur les sites internet de la Société ou sur les plateformes de téléchargement tierces (distributeurs digitaux), nettes des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.

1.14 Rémunération des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas communiquée par la Société car elle conduirait à fournir des renseignements à caractère individuel.

1.15 Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires (y compris les escomptes obtenus ou accordés), les charges d'intérêts sur les emprunts et les gains et pertes de change.

1.16 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des autres opérations non-récurrentes et non-liées aux investissements dans les jeux.

1.17 Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi

La Société comptabilise un Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) en diminution des charges de personnel. Le CICE a eu pour objet le renforcement du fonds de roulement de la Société (art. 244 quater C du CGI).

1.18 Date de clôture des comptes

La société clôture ses comptes annuels au 31 mars.

1.19 Comparabilité des comptes

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 29 novembre 2017, les actionnaires ont approuvé la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social en les fixant respectivement au 1er avril et 31 mars de chaque année. Ainsi, l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 s'est clôturé le 31 mars 2018.

Les comptes de l'exercice présenté de 12 mois dans ces états financiers ne sont donc pas directement comparables avec ceux de l'exercice publié par référence.

2. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN, DE COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

2.1 Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent les investissements dans les outils de travail de la Société.

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent également les montants versés aux studios prestataires au titre de jeux développés ou en cours de développement et dont la Société possède des droits de propriété intellectuelle.

	31/03/2018	Acquisitions	Cessions	31/03/2019
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 469	26	(20)	1 475
Immobilisations incorporelles en cours	0			0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	1 469	26	(20)	1 475
Amort brevets, licences, marques, logiciels	(1 444)	(18)	20	(1 442)
AMORT IMMOS INCORPORELLES	(1 444)	(18)	20	(1 442)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	25	8	0	32

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de matériel informatique et de travaux d'aménagement et d'agencement des locaux.

	31/03/2018	Acquisitions	Transfert	Cessions	31/03/2019
Constructions et agencements	195	13		(20)	189
Installations générales et agencements	292	9		(146)	154
Autres immobilisations corporelles	643	147	12		802
Immobilisations corporelles en cours	12	2	(12)		2
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 141	172	0	(166)	1 147
Amort constructions et agencements	(84)	(33)		20	(98)
Amort installations générales et agencement:	(204)			146	(57)
Amort Autres immobilisations corporelles	(370)	(131)			(500)
AMORT IMMOS CORPORELLES	(658)	(163)	0	166	(655)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	484	8	0	0	492

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont composées majoritairement de matériel informatique. Les cessions concernent la sortie d'actifs qui ne sont plus en service.

2.3 Immobilisations financières

	31/03/2018	Acquisitions	Cessions	31/03/2019
Titres de participation	1			1
Dépôts de garantie	222	36	(25)	233
Autres immobilisations financières	13		(13)	0
Contrat de liquidité - Créances immobilisées	143		(39)	104
Contrat de liquidité - Actions propres	150	3 752		3 902
VALEUR BRUTE DES ACTIFS FINANCIERS	529	3 788	(77)	4 240
Dépréciation des titres de participation	(1)			(1)
Dépréciation des actions propres	0	(346)		(346)
VALEUR NETTE DES ACTIFS FINANCIERS	528	3 788	(77)	3 893

Les immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie bancaire liés aux prêts souscrits, y compris des intérêts courus, ainsi que du compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.

Liste des filiales et participations :

	Montant de la participation	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Capitaux propres hors résultat	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
<u>1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)</u>				
FHI US (montants en k USD)	-	100%	398	53
<u>2. participations (10 à 50% du capital détenu)</u>				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
Néant				

2.4 Stocks et en-cours

	31/03/2019			31/03/2018
	Brut	Provision	Net	Net
Marchandises	207	(1)	206	86
Produits finis	716	(206)	510	484
TOTAL DES STOCKS	923	(207)	716	570

A la clôture, la Société procède à la reprise de toutes les dépréciations comptabilisées à la clôture précédente et calcule une nouvelle dépréciation. Au 31 mars 2019, une dotation de 207 K€ et une reprise de 235 K€ ont été comptabilisées, représentant un impact positif de 28 K€ sur le résultat d'exploitation.

2.5 Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières (dépôts de garantie)	233	-	233
Clients douteux ou litigieux	25	25	-
Autres créances clients	9 851	9 851	-
Personnel et comptes rattachés	69	69	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	7	7	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	2 147	2 147	-
Débiteurs divers	63	63	-
Charges constatées d'avance	2 068	2 068	-
TOTAL	14 464	14 231	233

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

Au 31 mars 2019, la provision pour dépréciation des comptes clients s'élève à 25 K€. Aucune reprise de provision n'a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, contre une reprise de provision de 519 K€ au 31 mars 2018. Aucune perte sur créances irrécouvrables n'a été constatée au 31 mars 2019 contre une perte sur créances irrécouvrables d'un montant de 519 K€ au 31 mars 2018.

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

Les dépenses sur les jeux en développement comprennent essentiellement les frais de marketing, de production (localisation et test) et de développement additionnel pour les jeux en cours de développement. Ces frais sont comptabilisés en charges lors du lancement des jeux.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 212	570	641	0
Fournisseurs et comptes rattachés	14 185	14 185		
Personnel et comptes rattachés	1 652	1 652		
Sécurité sociale et autres organismes	748	748		
Impôts sur les bénéfices	2 269	2 269		
Taxe sur la valeur ajoutée	220	220		
Autres impôts, taxes et assimilés	522	522		
Autres dettes	2 330	2 330		
Produits constatés d'avance	1 703	1 703		
Total général	24 840	24 198	641	-

2.6 Produits à recevoir

	Montant
Immobilisations financières	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	8 190
Personnel	
Etat	20
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
Total	8 210

2.7 Capitaux propres

Au 31 mars 2019, le capital de la société Focus Home Interactive est composé de 5 250 387 actions ordinaires au nominal de 1,20 € entièrement libérées.

Libellé	31/03/2018	Affect. Résultat	Opérations sur capital	Résultat	Autres	Distribution dividendes	31/03/2019
CAPITAL SOCIAL	6 273		28				6 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport	21 568		57				21 625
PRIMES & ECARTS	21 568	0	57	0	0	0	21 625
Réserve légale	779						779
RESERVES	779	0	0	0	0	0	779
Report à nouveau	7 791	6 342	(24)		(4)	(2 979)	11 126
Résultat	6 342	(6 342)		7 587			7 587
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	14 133	0	(24)	7 587	(4)	(2 979)	18 714
CAPITAUX PROPRES	42 754	0	61	7 587	(4)	(2 979)	47 419

Les « opérations sur capital » incluent l'exercice de stock-options, l'acquisition définitive d'actions gratuites ainsi que l'augmentation de capital liée au paiement des dividendes par actions.

Les « autres » variations de capital correspondent aux reliquats de dividendes provenant de la différence entre les dividendes votés et ceux définitivement versés.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
En début d'exercice	5 227 452	1,2
Actions émises pendant l'exercice	22 935	1,2
En fin d'exercice	5 250 387	1,2

Les 22 935 actions nouvelles émises au cours de la période résultent :

- A hauteur de 11 250 actions suite à l'acquisition définitive d'actions gratuites du plan AGA 2017 du 20/07/2018
- A hauteur de 8 550 actions suite à l'acquisition définitive d'actions gratuites du plan AGA 2016 du 05/10/2018
- A hauteur de 1 885 actions suite au paiement des dividendes le 15/11/2018
- A hauteur de 1 250 actions suite à l'exercice de leurs bénéficiaires d'options de souscriptions dans le cadre du plan « SO 2015 » attribué le 06/01/2015

2.8 Capital potentiel – Instruments dilutifs

La Société a procédé à l'attribution/émission de différentes valeurs mobilières donnant accès au capital. Sont rappelées ci-après les évolutions concernant chacune des catégories de titres donnant accès au capital au cours de la période présentée ainsi que des tableaux synthétiques des plans.

a) Attributions d'actions gratuites (AGA)

Plan AGA 2017 - 2 : Au 6 octobre 2017, la Société a procédé à l'attribution de 14 450 titres dont la délégation a été votée par la Société le 12 septembre 2017.

Plan AGA 2018 - 1 : Au 12 octobre 2018, la Société a procédé à l'attribution de 18 000 titres dont la délégation a été votée par la Société le 27 septembre 2018.

Plan AGA 2018 - 2 : Au 12 octobre 2018, la Société a procédé à l'attribution de 6 300 titres dont la délégation a été votée par la Société le 27 septembre 2018.

Plan AGA 2018 - 3 : Au 12 octobre 2018, la Société a procédé à l'attribution de 18 000 titres dont la délégation a été votée par la Société le 27 septembre 2018.

Plan AGA 2018 - 4 : Au 12 octobre 2018, la Société a procédé à l'attribution de 6 300 titres dont la délégation a été votée par la Société le 27 septembre 2018.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2019.

b) Options de souscription d'actions

En 2015, la Société avait procédé à la création de 200 000 stock-options du plan SO 2015 attribuées au 06/01/2015. Depuis, 195 000 options ont été levées.

En 2017, la Société a procédé à la création de 25 000 stock-options du plan SO 2017 attribuées au 06/10/2017. Depuis, aucune option n'a été levée pour cause de période d'attribution en-cours.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2019.

c) Bons de souscription d'actions

En 2015, la Société avait procédé à la création de 5 000 BSA du plan BSA 2015 attribuées au 06/01/2015 (ouvert pour une période de 10 ans au prix de 9,10€).

Il s'agit du seul plan en vigueur au 31 mars 2019.

	AGA			SO			BSA
Date d'autorisation	26/11/2015	21/07/2017	12/10/2018	06/01/2015	06/10/2017	12/10/2018	06/01/2015
Date butoire d'exerçabilité							06/01/2025
Prix d'exercice				9,1	21,3		9,1
Quantités autorisées	100 000	32 527	54 800	200 000	25 000	25 000	5 000
Quantités attribuées	100 000	25 700	48 600	200 000	7 450	-	5 000
Quantités exercées	100 000	11 250	-	195 000	-	-	-
-	AGA 2016: dont 80 200 définitivement acquises le 26/11/2016; 11 250 définitivement acquis le 12/07/2017; 8 550 définitivement acquises le 05/10/2018						
-	AGA 2017 : dont 11 250 définitivement acquises le 20/07/2018 ; et 14 450 attribuées le 06/10/2017 (en-cours d'acquisition à la clôture)						
-	AGA 2018 : dont 48 600 attribuées le 12/10/2018						

2.9 Provisions inscrites au bilan

	31/03/2018	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/03/2019
Provisions pour pertes de change	3	21	(3)	21
Provision pour Indemnités de Fin de Carrière	144	74		218
Autres prov. pour risques et charges	247	1 119	(1 181)	186
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	394	1 215	(1 184)	425
Prov. sur immo. titres de participation	1	346		347
Provisions sur stocks et en cours	235	207	(235)	207
Provisions sur créances clients	0	25		25
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	236	578	(235)	579
TOTAL GENERAL	630	1 793	(1 419)	1 004

Les autres provisions pour risques et charges comprennent notamment la provision pour charges sociales sur AGA.

2.10 Emprunts et dettes financières

	31/03/2018	Remboursements	31/03/2019
Emprunts bancaires (hors découvert)	1 847	(664)	1 183
- dont à moins d'un an	751		541
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	1 096		642
- dont à plus de 5 ans	-		
Emprunts et dettes financières	1 847	(664)	1 183

L'endettement financier brut hors découverts bancaires inclut deux emprunts bancaires ainsi qu'un prêt OSEO et un prêt BPI renégocié en novembre 2017. Ces emprunts sont assortis de covenants financiers, ces derniers sont respectés (se reporter à la note 3.26 sur les engagements).

Les emprunts et dettes financières sont des emprunts en Euros à taux fixes dont les modalités sont détaillées ci-dessous

	Montant nominal	Taux nominal	Durée et modalités de remboursement	Date de souscription	Solde au 31/03/2018	Solde au 31/03/2019
Prêt OSEO 2	550 K€	2,37% fixe	7 ans avec 1er remboursement en capital différé au 1er août 2014 (20 trimestrialités)	juil-12	193	83
Banque Palatine	750 K€	2,5% fixe	5 ans avec une 1ère trimestrialité décalée en nov 2014 (puis 20 trimestrialités)	août-14	235	79
HSBC	750 K€	2,04% fixe	5 ans avec 1er remboursement en capital différé au 1er janvier 2015 (20 trimestrialités)	août-14	271	117
BPI	1 200 K€	2,39% fixe	5 ans en 20 trimestrialités sans différé	oct-17	1 140	900

2.11 Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 954
Dettes fiscales et sociales	2 562
Autres dettes	1 962
	16 481

2.12 Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Participations	1
Créances clients et comptes rattachés	1 561
Interet courus	(4)
Dettes fournisseurs	-
Autres dettes	(2 085)

Les éléments présentés ci-dessus concernent exclusivement la société FHI US avec laquelle les transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

2.13 Effectif

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)
Cadres	19	19
Agents de maîtrise et techniciens	12	14
Employés	82	64
Total Effectif moyen	113	97

2.14 Résultat financier

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation
Gain de change	714	620	94
Autres produits financiers	38	47	(9)
Produits financiers	752	667	85
Perte de change	754	404	351
Intérêts financiers	46	92	(46)
Provision pour dépréciation des actions propres	346	0	346
Autres charges financières	3	3	0
Charges financières	1 150	498	651
RESULTAT FINANCIER	(398)	168	(566)

2.15 Résultat exceptionnel

	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	Variation
Reprises d'amortissements et provisions	62	36	25
Produits de cession d'immobilisations			0
Bonis provenant du contrat de liquidité	147	116	31
Autres produits exceptionnels	0	60	(60)
Produits exceptionnels	209	213	(4)
Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0
Amendes et pénalités	70		70
Valeur nette des éléments d'actifs cédés	2		2
Malis provenant du contrat de liquidité	267	146	120
Autres charges exceptionnelles*	1 988	113	1 875
Charges exceptionnelles	2 326	259	2 068
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 117)	(46)	(2 071)

* Correspond principalement aux indemnités, charges sociales incluses, relatives au protocole d'accord transactionnel suite au départ de l'ancien président (cf 1.1)

2.16 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Les montants mentionnés sont les bases.

	31/03/2019 (12 mois)
Résultat d'exploitation hors CS s/ participation	(4 933)
Dons	(8)
Retenues à la source	15
Résultat financier	121
Résultat exceptionnel	703
Participation	171
Contribution sociale	(105)
Autres éléments	36
Impôts sur les sociétés	(4 001)

Situation fiscale différée	
Impôts payés d'avance sur :	
- charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	683
Total allègements	683
Total accroissements	-
Situation fiscale différée	(683)

2.17 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Focus Home Interactive
Forme juridique : Société Anonyme au capital de 6 300 464,40 €
Adresse du siège social : 11, rue de Cambrai, 75019 Paris.

La Société fait partie d'un périmètre de consolidation comptable dont elle est tête de groupe.

2.18 Engagements hors bilan

1- Engagements donnés

a) **Engagements donnés aux studios et ayants-droits**

Au 31 mars 2019, la Société a signé des contrats d'acquisition de droits d'édition et de distribution avec les studios et des contrats de licence portant sur les droits d'adaptation d'une marque ou titre avec les ayants-droits de la marque, titre ou franchise concernée. Les sommes restantes à verser s'élèvent à 38 812 K€ (38 162 K€ envers les studios et 650 K€ envers les ayants droits titulaires de marque, titre ou franchise). Ils étaient de 31 328 K€ (30 559 K€ envers les studios et 769 K€ envers les ayants droits titulaires de marque, titre ou franchise) au 31 mars 2018.

Une fois versées, ces sommes seront comptabilisées au poste avances versées à l'actif du Bilan et seront recyclées en compte de résultat selon le principe décrit en note 1.8.

b) **Engagements de Locations Simples**

Les locations comprennent un bail immobilier signé le 1^{er} mai 2014 pour le siège de la Société complété par un avenant signé le 2 mars 2015 et du 22 juin 2018, et par un bail dérogatoire signé le 19 janvier 2017 pour un espace additionnel.

c) Autres contrats de location

La Société loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

d) Crédit-baux

La Société a des contrats de location en crédit-bail sur du matériel mais qui ne relève pas d'un caractère significatif.

e) Covenants bancaires

La Société doit respecter des ratios sur ses fonds propres, son endettement, sa situation nette et ses dettes à moyen terme.

Au 31 mars 2019, la Société est en conformité avec tous ces ratios

f) Couvertures de change

L'exposition de la Société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses dans cette monnaie.

Voir note 1.9 pour les informations concernant la politique de couverture des risques de devises.

g) Dailly

Au 31 mars 2019, la Société ne présente aucun Dailly en-cours.

2- Engagements reçus

La Société a établi avec la société Nabuboto, également principale actionnaire de la Société, une convention en garantie de prêt bancaire accordé en 2014 a été signé pour un montant de 375 K€ par nantissement d'actions de la Société.

Les garanties portées par Nabuboto ont donné lieu à des apports de contre-garantie par la BPI à la hauteur de 30% du capital restant dû au titre des prêts 2014.

La Société a souscrit un contrat d'affacturage avec la société Finifac et bénéficie de lignes de Dailly avec ses banques.

La Société bénéficie d'engagements de la part de ses banques et partenaires financiers sur les lignes de crédits à tirage « revolving » ou de facilité de caisse s'élevant à 10,5 M€.

2.19 Transactions avec les parties liées

La Société rémunère ses mandataires, dont les membres du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire.

Rémunérations en milliers d'euros	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)
Indemnités de mandat (1)	36	45
Prestations de services (2)	-	29
Jetons de présence (3)	45	50
TOTAL	81	124

(1) Indemnités de mandat au titre du mandat du Président du conseil de surveillance.

(2) Montant chargé au titre d'une convention de prestations de services conclues avec la société CSA Consultants dont Madame Wancin, actionnaire et membre du conseil de surveillance de la Société, était actionnaire jusqu'au 01/01/18.

(3) Jetons de présence dus aux membres du conseil de surveillance.

La Société n'a pas identifié d'autres transactions conclues avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché ou ayant un impact matériel sur les comptes, à ce titre aucune information complémentaire visée par l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est nécessaire.

Focus Home Interactive

Société Anonyme

11, Rue de Cambrai

75019 Paris

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le

31 mars 2019

Focus Home Interactive

Société Anonyme

11, Rue de Cambrai

75019 Paris

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le

31 mars 2019

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Convention avec Innelec Multimedia (Nabuboto actionnaire commun – M. Denis Thébaud, Président du Conseil de surveillance est aussi Président Directeur Général d'Innelec Multimedia)**

Au titre des relations commerciales entre FHI et Innelec Multimédia, FHI a facturé un montant de 681 K€ sur l'exercice clos au 31 mars 2019, au titre de cette convention.

- **Protocole d'accord transactionnel signé avec Cédric Lagarrigue - Président du Directoire jusqu'au 6 avril 2018**

Le 10 avril 2018, un protocole d'accord transactionnel a été signé entre Cédric Lagarrigue et la société. Cet accord prévoit :

- une indemnité transactionnelle d'un montant de 1 350 K€,
- la levée de la condition de présence applicable aux 9 000 actions gratuites attribuées préalablement à Cédric Lagarrigue,

- ainsi qu'une clause de non-concurrence rémunérée mensuellement sur une durée de 12 mois.

Au titre de cet accord, il apparaît une charge (incluant les charges sociales) sur l'exercice clos au 31 mars 2019 de 1 975 k€

Vélizy-Villacoublay et Paris-La Défense, le 29 juillet 2019

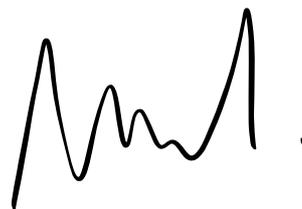
Les commissaires aux comptes

Gatti Conseil

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Bertrand GATTI

Deloitte & Associés

A cursive signature in black ink, featuring a series of peaks and valleys, ending with a small dot.

Julien RAZUNGLES